

AU TRAVAIL! GUIDE SUR LA FORMATION DES JEUNES APPRENTIS

Division de la formation des apprentis et du développement des compétences –
Direction du perfectionnement des compétences
Ministère du Travail et du Développement de la main-d'œuvre de la
Nouvelle-Écosse



JEUNES APPRENTIS

www.workitns.ca



Introduction

L'apprentissage est une méthode reconnue permettant aux jeunes d'acquérir des connaissances et de l'expérience dans des métiers spécialisés. Le modèle proposé dans ce guide a été conçu pour aider les jeunes à explorer un certain nombre de métiers et à acquérir une expérience pratique en leur présentant différentes orientations et en les orientant à travers le système d'apprentissage. Ce système offre aux employeurs la possibilité d'être mis en contact avec des jeunes, de développer des relations professionnelles avec ces derniers, ainsi que de répondre aux besoins de main-d'œuvre spécialisée en Nouvelle-Écosse, lesquels sont de plus en plus importants.

Le système proposé dans ce guide nécessite la participation active du secteur industriel, des employeurs, des jeunes, du gouvernement, des éducateurs, des communautés et des familles, afin que les élèves aient la possibilité de concevoir un avenir solide pour eux-mêmes et puissent accéder à l'aide dont ils ont besoin pour prendre des décisions importantes au plan professionnel.

Ce guide constitue donc une ressource importante pour les élèves, ainsi que pour les employeurs et les enseignants désireux d'aider des jeunes à se préparer à une formation ou à un emploi dans des métiers spécialisés.

Table des matières

PARTIE 1: PROGRAMME D'APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL DE LA N.-É.....	1
PROGRAMME D'APPRENTISSAGE À PLEIN TEMPS	3
PROGRAMME DU SCEAU ROUGE.....	4
TYPES DE MÉTIERS	5
ÊTRE COMPAGNON CERTIFIÉ : QUELS EN SONT LES AVANTAGES	5
PARTIE 2: GUIDE À L'INTENTION DES JEUNES.....	7
FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME POUR JEUNES APPRENTI	10
ALTERNANCE TRAVAIL/ÉTUDES.....	10
L'APPRENTISSAGE CORRESPOND-IL À CE QUE JE RECHERCHE?	11
APRÈS L'ÉCOLE SECONDAIRE	13
PERSONNES POUVANT VOUS AIDER	14
QUELS SONT VOS DROITS?.....	14
SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....	15
SANTÉ ET SÉCURITÉ 101.....	15
CE QUE VOTRE EMPLOYEUR DEVRAIT VOUS DIRE	16
COMMISSION D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL (CIAT) – SUIS-JE COUVERT?.....	16
CONTACT	16
PARTIE 3: GUIDE À L'INTENTION DES EMPLOYEURS.....	17
FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME POUR JEUNES APPRENTIS.....	19
CRÉDITER CHAQUE HEURE DE TRAVAIL	21
PROGRAMME D'APPRENTISSAGE À PLEIN TEMPS.....	21
PERSONNES POUVANT VOUS AIDER	22
DROITS DES EMPLOYÉS ET RÔLE DES EMPLOYEURS	23
SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....	23
CE QUE CHAQUE EMPLOYÉ DOIT SAVOIR	24
CIAT - VOS APPRENTIS SONT-ILS COUVERTS?.....	24
CONTACT	24
PARTIE 4: GUIDE À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS.....	25
TROUVER UN PLACEMENT PROFESSIONNEL DANS UN MÉTIER DÉSIGNÉ	27
MÉTIERS À QUALIFICATION OBLIGATOIRE.....	28
COMPTABILISER CHAQUE HEURE.....	28
APRÈS UN STAGE PRACTIQUE.....	29
DEVENIR JEUNE APPRENTI.....	29
APPRENDRE EN ÉTANT RÉMUNÉRÉ	30
SUBVENTIONS ACCORDÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME « AU TRAVAIL! »	30
CONTACT	30
PARTIE 5: RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES.....	31
MODÈLE D'APPRENTISSAGE « AU TRAVAIL! »	33
VOIRS VERS L'APPRENTISSAGE	34
DESCRIPTION DES MÉTIERS DÉSIGNÉS.....	35
LEXIQUE.....	74
PARTIE 6: FORMULAIRES.....	81
PLACEMENT COOP – FICHE POUR HEURES TRAVAILLÉES ET COMPÉTENCES.....	83
APPRENTISSAGE POUR JEUNES – DÉCLARATION D'INTÉRÊT.....	84

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

PARTIE 1



JEUNES APPRENTIS


NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Labour and
Workforce Development
Travail et Développement
de la main-d'œuvre


APPRENTISSAGE
NOUVELLE-ÉCOSSE

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE À PLEIN TEMPS

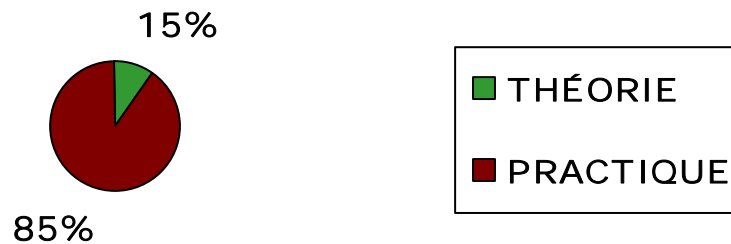
Survol

Un programme d'apprentissage permet d'alterner expérience pratique et formation technique. Les employeurs sont chargés de déterminer la nature de la formation offerte aux jeunes. Les programmes de formation proposent à des jeunes la possibilité de travailler avec des professionnels pour acquérir les connaissances et les compétences liées à un métier spécialisé. Ce type de formation est efficace car il permet à des apprentis d'obtenir une qualification spécialisée.

Durée d'un programme d'apprentissage

En général, un programme d'apprentissage dure environ quatre années, soit quelque 8 000 heures. La durée de la formation dépend du métier choisi et du nombre d'heures de travail ainsi que des compétences qu'une personne a déjà acquises à l'occasion de stages ou de cours théoriques.

L'apprentissage permet d'associer la pratique à la théorie.



Formation pratique

Les employeurs sont chargés de la partie pratique du programme d'apprentissage. Les responsabilités et le travail de l'apprenti sont consignés dans un carnet afin de détailler chaque compétence acquise par celui-ci; une personne du métier doit apposer sa signature en guise d'approbation. Un programme a été créé pour enseigner aux compagnons d'apprentissage les méthodes les plus efficaces pour transmettre des compétences et des connaissances.

Formation théorique

La partie théorique du programme d'apprentissage revient à des fournisseurs de formation. En Nouvelle-Écosse, le principal prestataire de formations professionnelles est le Nova Scotia Community College (NSCC). La plupart des programmes sont composés de cours donnés en classe et durent chaque année entre 4 et 8 semaines.

Dans la plupart des domaines, les apprentis suivent une formation théorique après avoir acquis, chaque année, quelque 2 000 heures d'expérience pratique. Cet aspect de la formation est stipulé dans le contrat d'apprentissage que signent l'employeur et l'apprenti; tous les apprentis doivent respecter cette exigence s'ils souhaitent terminer leur programme d'apprentissage. Les apprentis devant s'absenter de leur travail pour suivre une formation théorique ont droit aux indemnités de chômage.

Pour certains métiers, les formations théoriques sont offertes en ligne sur le campus virtuel du NSCC, ce qui permet aux apprentis de suivre les cours requis directement chez eux, au travail, ou dans n'importe quel endroit où ils peuvent se connecter à Internet. Quel que soit le métier, des frais de scolarité doivent être versés. Pour obtenir une liste de ces frais, veuillez visiter le site

www.nsapprenticeship.ca (cliquez sur *Technical Training*). Chaque fois qu'un apprenti termine une formation théorique, son taux de rémunération augmente.

Les apprentis suivent des cours théoriques chaque année jusqu'à ce qu'ils aient accumulé suffisamment d'heures pour passer l'examen de certification final. Une fois cet examen réussi, l'apprenti devient compagnon d'apprentissage. Dans la plupart des cas, les certificats de qualification professionnelle comportent un « sceau rouge », lequel permet aux apprentis de travailler n'importe où au Canada.

PROGRAMME DU SCEAU ROUGE

Le Programme des normes interprovinciales Sceau rouge vise à favoriser la mobilité des travailleurs qualifiés au Canada. Grâce à ce programme, les apprentis et les compagnons apprentis peuvent obtenir un sceau rouge sur leur certificat d'aptitude professionnelle s'ils réussissent l'examen interprovincial.

Le programme du Sceau rouge favorise l'uniformisation de la formation en apprentissage et des programmes de reconnaissance professionnelle au Canada. Grâce à celui-ci, les ouvriers qualifiés peuvent exercer leur métier dans les provinces et territoires où ce dernier est désigné, sans avoir à passer d'autres examens.

Ce programme est administré dans chaque province et territoire sous la gouverne du Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA). Chaque province ou territoire nomme à cette fin un directeur de l'apprentissage.

Une analyse nationale de profession, effectuée pour chaque métier désigné par le programme du Sceau rouge, permet d'élaborer des examens uniformes à l'échelle nationale; cette analyse peut également être utilisée par les provinces et territoires pour la conception de programmes d'études.

Pour en savoir plus sur ce programme, veuillez visiter le site www.red-seal.ca.



TYPES DE MÉTIER

- **Métiers qualifiés** – Métier nécessitant un certain degré de compétence. Il existe quelque 200 métiers qualifiés au Canada.
- **Métiers désignés** – Métier qualifié pour lequel un apprenti peut obtenir une certification; celui-ci devient alors un compagnon d'apprentissage certifié. Le nombre de métiers désignés varie en fonction des provinces et des territoires. Pour obtenir la liste des métiers désignés en Nouvelle-Écosse, visitez le site www.workitns.ca.
- **Métiers à qualification obligatoire** – Métier désigné à reconnaissance professionnelle obligatoire. Les personnes exerçant ces métiers doivent posséder une certification.

ÊTRE COMPAGNON CERTIFIÉ : QUELS EN SONT LES AVANTAGES?

Devenir compagnon certifié : les avantages sont nombreux.

Salaires

En général, les compagnons certifiés ont des salaires plus élevés que la moyenne. Selon le recensement de 2001, le salaire des personnes exerçant un métier qualifié est de 3,1 pour cent plus élevé que la moyenne nationale (tous métiers confondus). Les salaires peuvent varier d'une province à l'autre. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez visiter le site www.jobfutures.ca.

Options

La certification constitue une garantie de compétence. Certains employeurs embauchent seulement des compagnons certifiés. En outre, ces derniers accèdent plus souvent à des promotions et obtiennent des salaires plus élevés.

Souplesse

Soyez entrepreneur : devenez votre propre patron. Nombre de personnes exerçant un métier qualifié travaillent pour elles-mêmes. En suivant des cours de gestion, ces dernières peuvent acquérir les connaissances dont elles ont besoin. Pour en savoir plus sur ces cours, veuillez visiter le site du Nova Scotia Community College : www.nsec.ca.

Mobilité

Le Sceau rouge permet à une personne de faire valoir ses compétences et sa formation partout au Canada. Cette reconnaissance offre donc la possibilité d'exercer un métier plus facilement dans l'ensemble des provinces et des territoires.

GUIDE À L'INTENTION DES JEUNES

PARTIE 2



JEUNES APPRENTIS


NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE
Labour and
Workforce Development
Travail et Développement
de la main-d'œuvre


APPRENTISSAGE
NOUVELLE-ÉCOSSE

GUIDE À L'INTENTION DES JEUNES

Le guide intitulé *Au travail : Guide sur la formation des jeunes apprentis* peut vous aider d'emblée à obtenir une certification dans un métier désigné.

Les métiers qualifiés constituent plus que jamais des options professionnelles lucratives. L'apprentissage permet d'acquérir des compétences (expérience pratique) ainsi que des connaissances théoriques (formation en classe) pour devenir compagnon certifié. Les compagnons peuvent s'attendre à gagner un salaire très respectable, travailler là où ils le souhaitent et même devenir leur propre patron.

Jeune apprenti → Apprenti à temps plein → Compagnon certifié

Qu'est-ce qu'un apprenti?

Deviens apprenti toute personne qui signe un contrat d'apprentissage avec un employeur. En acceptant ce contrat, un apprenti s'engage à apprendre un métier, et l'employeur consent en retour à offrir à ce dernier une expérience pratique ainsi que la possibilité de suivre une formation théorique. Il s'agit donc d'une relation professionnelle permettant à un apprenti d'être formé en pratiquant directement un métier.

Les apprentis apprennent un métier en le pratiquant. Il s'agit d'un des plus anciens modes de formation au monde, par lequel une personne qualifiée transmet à une autre les compétences du métier. Au Canada, les apprentis formés pour des métiers désignés doivent travailler pendant un certain nombre d'heures, démontrer qu'ils possèdent les compétences requises, puis effectuer un certain nombre de cours théoriques avant de pouvoir passer l'examen de certification pour devenir compagnon.

Qu'est-ce qu'un jeune apprenti?

La formation des jeunes apprentis consiste en une alternance école/expérience pratique, généralement entre 16 et 19 ans (inclusivement). Les jeunes apprentis (et les employeurs) sont assujettis aux mêmes règlements que les apprentis âgés de plus de 19 ans, mais ils ne doivent pas verser de frais d'inscription. Ils doivent en revanche s'acquitter des frais relatifs à leur carte d'identité avec photo.

Rapport entre compagnons et apprentis

Selon l'article 23(1) des règlements de la loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle (*Apprenticeship Trades and Qualification Act General Regulations*), « un employeur doit conserver un rapport minimal de 1:1 entre le nombre de compagnons et le nombre d'apprentis dans un métier désigné, sauf disposition contraire des règlements relatifs audit métier » [TRADUCTION].

Les jeunes apprentis inscrits à temps plein dans une école secondaire ne peuvent généralement travailler qu'à temps partiel. En l'occurrence, les employeurs se voient attribuer un rapport différent jusqu'au troisième mois suivant la fin des études de l'apprenti ou jusqu'à ce que celui-ci atteigne l'âge de 20 ans. Même si ce rapport varie, les jeunes apprentis doivent quand même être supervisés par un compagnon certifié venant du même métier; ce compagnon ne doit superviser qu'un seul apprenti par quart de travail.

FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME POUR JEUNES APPRENTIS

1. Le jeune doit d'abord trouver un employeur qui accepte de l'accueillir comme apprenti. L'employeur lui verse alors un salaire pendant sa formation pratique, que ce soit après l'école, pendant les week-ends ou en été. Pour être admissible, un employeur doit posséder un compagnon certifié qui accepte de superviser le jeune apprenti.
2. Pour s'inscrire comme jeune apprenti, il faut contacter la coordonnatrice des apprentissages pour jeunes, à la Division de la formation des apprentis et du développement des compétences, par courriel, téléphone ou en remplissant le formulaire intitulé *Jeune apprenti – Déclaration d'intérêt* (voir la Partie 6 du guide). Cette coordonnatrice est chargée du processus d'inscription des apprentis et prend les dispositions nécessaires pour qu'un agent chargé de la formation industrielle et de la certification rencontre le jeune et l'employeur pour effectuer l'inscription.
3. Un jeune apprenti est associé à un mentor, c'est-à-dire à un compagnon du même métier. Celui-ci est chargé de superviser le jeune apprenti et de lui transmettre les compétences qui lui permettront de devenir un compagnon certifié.
4. L'agent chargé de la formation industrielle et de la certification remet au jeune apprenti un carnet indiquant toutes les compétences qui doivent être acquises pour pratiquer un métier. Chaque compétence acquise doit être consignée dans ce carnet et approuvée par le mentor. Le jeune apprenti consigne également dans ce carnet le nombre d'heures de travail effectuées.

ALTERNANCE TRAVAIL/ÉTUDES

Si vous étudiez dans une école secondaire de deuxième cycle, vous avez également la possibilité d'acquérir une expérience pratique grâce à un programme d'alternance travail/études. Dans ce type de programme, l'employeur doit fournir des documents indiquant le nombre d'heures de travail à effectuer ainsi que les compétences à acquérir. Ces compétences et ces heures de travail peuvent procurer certains avantages pour les programmes d'apprentissage; il faut toutefois que le travail ait été supervisé par un compagnon certifié. Un maximum de **500** heures en crédits d'apprentissage peut vous être accordé pour avoir participé à un programme complet d'alternance travail/études non rémunéré. Votre employeur peut se servir du formulaire *Fiche des heures travaillées et des compétences* (voir la Partie 6 de ce guide) pour consigner les heures de travail effectuées et les compétences acquises pendant un apprentissage.

Participer à un programme d'alternance travail/études ne fait pas de vous un apprenti. Pour être considéré apprenti, vous devez d'abord être embauché par un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Ce contrat est enregistré auprès de la Division de la formation des apprentis et du développement des compétences du ministère du Travail et du Développement de la main-d'œuvre.

L'APPRENTISSAGE CORRESPOND-IL À CE QUE JE RECHERCHE?

Choisir un métier est une décision importante. Il existe de nombreuses façons de déterminer si un métier particulier vous convient.

Informez-vous

Visitez le site www.workitns.ca pour obtenir des renseignements sur les programmes d'apprentissage, les programmes pour jeunes apprentis, les métiers désignés, ou encore des données et des statistiques sur le marché du travail. Vous pouvez en outre faire le test de personnalité proposé pour déterminer quel métier correspond le mieux à vos intérêts et à vos aptitudes. Ce site comporte des pages réservées aux jeunes, aux éducateurs, aux parents et aux employeurs.

Faites des essais

Vous pouvez avoir un premier contact avec des métiers spécialisés de plusieurs façons. Vous pouvez par exemple vous essayer à certains des programmes offerts par le NSCC, rendre visite à un employeur ou accompagner un employé pendant une journée de travail. Ces activités offrent la possibilité de découvrir un métier, le temps d'une journée, et donc de vous aider à déterminer s'il vous conviendrait. Le programme d'essai offert par le NSCC permet également de rencontrer des étudiants et des professeurs ainsi que de poser des questions sur les différents programmes.

Obtenez une première expérience

Il existe plusieurs façons d'obtenir une première expérience pratique : participation au programme Options et opportunités (O₂) ou à un programme d'alternance études/travail, lesquels offrent la possibilité d'essayer plusieurs métiers avant d'en choisir un en particulier. Il arrive que ce type de programme débouche sur un emploi rémunéré, vous offrant ainsi la possibilité de commencer à acquérir des compétences et des connaissances plus spécialisées. Si vous prenez la décision de vous orienter vers un métier spécialisé, les programmes d'apprentissage vous permettront de commencer une formation pratique pendant vos études.

Il existe au Canada quelque 200 métiers spécialisés, et quelque 60 métiers désignés en Nouvelle-Écosse. Le terme « désigné » renvoie aux métiers dans lesquels une personne peut devenir compagnon certifié. Certains métiers désignés sont également à qualification obligatoire. Cela signifie qu'il faut être compagnon, apprenti ou jeune apprenti, ou encore posséder un permis temporaire pour pouvoir les pratiquer légalement.

En Nouvelle-Écosse, de nombreux métiers désignés offrent la possibilité d'être formé grâce à des programmes d'apprentissage. Le nombre des métiers concernés peut changer en fonction des besoins, de l'existence de formations techniques dans les provinces voisines, ou d'autres méthodes d'apprentissage, comme l'éducation par correspondance. Pour obtenir la liste des métiers désignés pour lesquels des formations techniques existent, contactez la Division de la formation des apprentis et du développement des compétences ou consultez le site www.nsapprenticeship.ca.

MÉTIERS DÉSIGNÉS AVEC FORMATION THÉORIQUE EN NOUVELLE-ÉCOSSE (juillet 2008)

Mécanicien de matériel agricole	Technicien en instrumentation et contrôle
Technicien à l'entretien et à la réparation d'automobiles	Machiniste
Mécanicien de garage	Transformateur de métaux (appareilleur)
Constructeur de bateaux	Carrossier pour véhicules à moteur (métal et peinture)
Chaudronnier	Mécanicien de brûleurs à mazout
Briqueteur	Peintre-décorateur
Charpentier/menuisier	Plombier
Technicien en communication	Mécanicien de chaufferie
Électricien en construction	Technicien de lignes électriques
Cuisinier	Mécanicien en réfrigération et en climatisation
Monteur d'installations au gaz	Maçon-rénovateur
Technicien d'équipement lourd	Tôlier
Électricien industriel	Poseur de gicleurs
Mécanicien industriel (mécanicien de chantier)	Monteur-réparateur de conduites de vapeur
Ferronnier (structurel/décoratif)	Tuyauteur
Ferronnier (renforcement)	Mécanicien de camions et de véhicules de transport
	Soudeur

MÉTIERS DÉSIGNÉS AVEC CERTIFICATION SEULEMENT (juillet 2008)

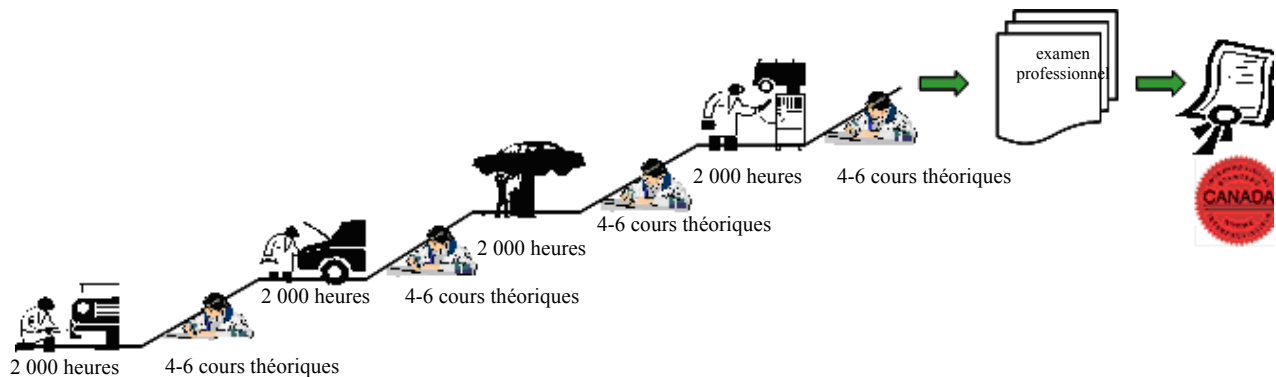
Technicien d'alarmes et de systèmes de sécurité	Latteur
Réparateur d'appareils ménagers	Serrurier
Peintre d'automobiles	Appareilleur de bateau
Boulangier	Électricien de mine
Boutefeu	Mécanicien de mine
Ébéniste	Conducteur de grue mobile
Finisseur de béton	Mécanicien de motocyclettes
Travailleur qualifié en construction	Commis aux pièces
Technicien de systèmes de moteurs électriques	Technicien en véhicules récréatifs
Technicien en électronique (produits de grande consommation)	Technicien en appareils de forage
Poseur de revêtements de sol	Couvreur
Vitrier	Carreleur
Coiffeur	Outilleur-ajusteur
Calorifugeur (chaleur et réfrigération)	Technicien en remorques de transport
Ferronnier (général)	

APRÈS L'ÉCOLE SECONDAIRE

Si vous êtes apprenti à temps partiel, vous pouvez travailler à temps plein une fois l'école secondaire terminée. Il n'est pas nécessaire que vous vous inscriviez de nouveau auprès de la Division de la formation des apprentis et du développement des compétences, puisque vous l'avez déjà fait pour devenir apprenti. Ainsi, vous n'avez qu'à poursuivre le programme de formation pour obtenir votre certification.

Être apprenti vous procure une longueur d'avance quant à l'acquisition de compétences particulières et à l'accumulation des heures requises pour effectuer un apprentissage. Après avoir accumulé un certain nombre d'heures d'expérience, vous êtes admissible à la formation technique.

EXEMPLE Programme de formation de quatre ans (8 000 heures)



Quatre années de formation professionnelle supervisée, ponctuées de 24 à 27 semaines de cours théoriques avant de passer l'examen de certification

Apprentissage : autres possibilités

Si vous n'étiez pas inscrit comme jeune apprenti pendant vos études à l'école secondaire, il existe d'autres possibilités de formation.

Option 1

Après l'école secondaire, vous pouvez obtenir du travail dans un métier désigné et vous inscrire dans un programme d'apprentissage.

Option 2

Vous pouvez vous inscrire à un programme de préapprentissage au Nova Scotia Community College (NSCC), obtenir du travail dans un métier désigné, puis vous inscrire dans un programme d'apprentissage. Vous obtiendrez des crédits d'apprentissage pour avoir effectué un programme de préapprentissage au NSCC.

PERSONNES POUVANT VOUS AIDER

- Coordonnatrice des apprentissages pour jeunes
 - Répond aux questions et règle certains problèmes
 - Facilite le processus d'ensemble

- Agent chargé de la formation industrielle et de la certification
 - Inscrit les candidats aux programmes d'apprentissage
 - Explique l'utilité du carnet servant à consigner les heures de travail et à informer les candidats sur la formation
 - Contrôle la formation pratique des apprentis
 - Coordonne les inscriptions aux programmes de formation technique

QUELS SONT VOS DROITS?

Vous avez, à titre d'apprenti ou de compagnon certifié, un certain nombre de droits liés à la santé et au bien-être, au salaire minimum, aux congés payés et aux jours fériés, ainsi qu'au nombre d'heures de travail qu'un employeur peut exiger de vous. Pour en savoir plus sur ces droits, veuillez visiter le site www.gov.ns.ca/lwd/employmentrights.

Selon la loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle de la Nouvelle-Écosse (*Apprenticeship and Trades Qualifications Act*), un employeur accepte :

- de mettre les apprentis en contact avec des compagnons certifiés pendant leur période d'apprentissage. Les jeunes apprentis doivent, pendant la période d'apprentissage, être sous la surveillance permanente d'un compagnon certifié;

- de verser aux apprentis, en tant que rémunération, un pourcentage du salaire versé à un compagnon certifié. À mesure que les apprentis acquièrent plus de compétences et d'expérience, leur salaire augmente.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Chacun a intérêt à ce qu'un lieu de travail soit sûr. La sécurité est l'affaire de tous, pas seulement de l'employeur.

En 2006, en Nouvelle-Écosse, 11 jeunes se sont blessés chaque jour au travail.

Voici quelques questions que chaque nouvel employé doit poser à son employeur :

- Quels sont les dangers associés au métier?
- Quand est-ce que je suivrai une formation sur la sécurité?
- Quels équipement et matériel de sécurité dois-je porter? Quand est-ce que je suivrai une formation sur leur utilisation?
- Que dois-je faire en cas d'incendie? Où les extincteurs se trouvent-ils?
- Qui fait partie du comité de sécurité? Quand est-ce que ces personnes se rencontrent?
- Qui est la personne chargée des premiers soins? Que dois-je faire en cas d'accident?

Les employés ont le droit de savoir quels sont les dangers associés à leur métier et comment se protéger contre ces derniers.

Les employés ont le droit de participer à tout ce qui permet de créer un lieu de travail sûr.

Les employés ont le droit de droit de refuser une tâche comportant des risques pour leur santé et leur sécurité.

SANTÉ ET SÉCURITÉ 101

Être conscient des problèmes de santé et de sécurité au travail fait partie des façons pour un employé de se distinguer auprès de son employeur.

Nous vous recommandons de visiter les sites suivants :

Passeport Sécurité
www.passporttosafety.com

Commission de la sécurité professionnelle et de
l'assurance contre les accidents du travail
www.hs101.ca

Youth.gc.ca/Santé et sécurité
www.youth.gc.ca

Santé et sécurité des jeunes au travail
Worksafe BC
www.youngworker.healthandsafetycentre.org

NS Safety Council/Portail sur la sécurité pour les jeunes
www.youthsafetyportal.ca

CE QUE VOTRE EMPLOYEUR DEVRAIT VOUS DIRE

Dans certains lieux de travail, les employés doivent posséder, conformément à la loi, un certificat en sécurité; par exemple :

- Santé et sécurité au travail
- Premiers soins et RCR
- Transport des matières et produits dangereux
- Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
- Dispositifs antichutes
- Sécurité et fonctionnement des chariots élévateurs

Certains de ces certificats peuvent être remis par les employeurs dans le cadre de la formation des nouveaux employés, ou être obtenus par soi-même. Demandez à votre employeur s'il offre des formations sur la sécurité au travail.

COMMISSION D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL (CIAT) – SUIS-JE COUVERT?

Tous les jeunes apprentis sont couverts par la Commission d'indemnisation des accidents du travail. Si vous vous blessez au travail, cette commission vous fournit :

- Des prestations pour perte de salaire
- Des soins de santé
- Une réadaptation professionnelle
- Une aide pour le retour au travail

La CIAT veille à la sécurité des travailleurs en offrant aux employeurs des outils et des programmes sur la santé et la sécurité au travail. Pour en savoir plus sur la CIAT, visitez le site www.wcb.ns.ca.

Si vous êtes en alternance travail/études, renseignez-vous auprès de votre coordonnateur pour obtenir des informations à ce sujet.

CONTACT

Pour en savoir plus sur les programmes pour jeunes apprentis, veuillez contacter la coordonnatrice des apprentissages pour jeunes :

Division de la formation des apprentis et du développement des compétences
2021, rue Brunswick, C.P. 578
Halifax, N.-É. B3J 2S9
Tél. : (902) 424-5685
Fax : (902) 424-0717
N° sans frais : 1-800-494-5651
apprenticeship@gov.ns.ca

GUIDE À L'INTENTION DES EMPLOYEURS

PARTIE 3



JEUNES APPRENTIS


NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Labour and
Workforce Development
Travail et Développement
de la main-d'œuvre


APPRENTISSAGE
NOUVELLE-ÉCOSSE

GUIDE À L'INTENTION DES EMPLOYEURS

L'on estime qu'il manquera au Canada, d'ici à 2020, environ un million de travailleurs qualifiés (<http://www.metiersspecialises.ca/Default.asp>). Les employeurs peuvent donc d'ores et déjà investir dans l'avenir de leurs entreprises – et dans l'économie de la province – en embauchant des jeunes apprentis.

La formation permet en effet d'assurer la relève. Les jeunes peuvent apprendre les compétences liées à un métier tout en se tenant au courant des nouvelles technologies. Selon l'étude intitulée *Rendement des investissements en apprentissage pour les employeurs*, menée par le Forum canadien sur l'apprentissage, « un employeur reçoit un avantage de 1,38 \$, soit un rendement net moyen de 38 cents pour chaque dollar investi » (www.caf-fca.org).

Ce guide a été créé pour permettre aux employeurs d'offrir à des jeunes l'aide dont ils ont besoin pour devenir des compagnons certifiés.

Jeune apprenti → Apprenti à temps plein → Compagnon certifié

Il existe au Canada quelque 200 métiers spécialisés, et en Nouvelle-Écosse, quelque 60 métiers désignés. Le terme « désigné » renvoie aux métiers pour lesquels une personne peut devenir compagnon certifié; pour ce faire, il faut impérativement suivre un programme d'apprentissage. Certains métiers désignés sont également à qualification obligatoire. Cela signifie qu'il faut être compagnon, apprenti ou jeune apprenti, ou encore posséder un permis temporaire pour pouvoir les pratiquer légalement. Pour obtenir la liste des métiers désignés, contactez la Division de la formation des apprentis et du développement des compétences ou consultez le site www.nsapprenticeship.ca.

FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME POUR JEUNES APPRENTIS

Qu'est-ce qu'un apprenti?

Devient apprenti toute personne qui signe un contrat d'apprentissage avec un employeur. En acceptant ce contrat, un apprenti s'engage à apprendre un métier, et l'employeur consent à offrir à ce dernier une expérience pratique ainsi que la possibilité de suivre une formation théorique. Il s'agit donc d'une relation professionnelle permettant à un apprenti d'être formé en pratiquant directement un métier.

Qu'est-ce qu'un jeune apprenti?

La formation des jeunes apprentis consiste en une alternance école/expérience pratique, généralement entre 16 et 19 ans (inclusivement). Les employeurs et les jeunes apprentis sont assujettis aux mêmes règlements que les apprentis âgés de plus de 19 ans.

Rapport entre compagnons et apprentis

Selon l'article 23(1) des règlements de la loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle (*Apprenticeship Trades and Qualification Act General Regulations*), « un employeur doit conserver un rapport minimal de 1:1 entre le nombre de compagnons et le nombre d'apprentis dans un métier désigné, sauf disposition contraire des règlements relatifs audit métier » [TRADUCTION].

Les jeunes apprentis inscrits à temps plein dans une école secondaire ne peuvent généralement travailler qu'à temps partiel. En l'occurrence, les employeurs se voient attribuer un rapport différent jusqu'au troisième mois suivant la fin des études de l'apprenti ou jusqu'à ce que celui-ci atteigne l'âge de 20 ans. Même si ce rapport varie, les jeunes apprentis doivent quand même être supervisés par un compagnon certifié venant du même métier; ce compagnon ne doit superviser qu'un seul apprenti par quart de travail.

Comment participer à un programme d'apprentissage?

1. Les employeurs peuvent embaucher des jeunes et les enregistrer comme apprentis. Ces derniers peuvent alors travailler après l'école, pendant les week-ends ainsi que les mois d'été. Les jeunes apprentis qui ont quitté l'école secondaire peuvent également travailler à temps plein. Comme pour n'importe quel autre apprenti, les employeurs rémunèrent les jeunes apprentis pour le travail qu'ils effectuent.
2. Pour enregistrer un jeune apprenti, l'employeur doit contacter la Division de la formation des apprentis et du développement des compétences. Un agent chargé de la formation industrielle et de la certification rencontre ensuite l'employeur et le nouvel employé pour prendre connaissance du contrat d'apprentissage et le faire signer. Les heures accumulées par un jeune seront comptabilisées en vue d'un apprentissage.

Il faut savoir qu'un jeune apprenti, en raison de son statut même, est assujéti aux mêmes règlements que les apprentis à temps plein, à l'exception des frais d'enregistrement, de la formation technique et, dans certains cas, du rapport entre apprentis et compagnons. En s'enregistrant comme apprenti, un jeune est en mesure de commencer une formation pratique et d'acquérir les compétences nécessaires au métier qu'il a choisi.

3. Les employeurs associent à chaque apprenti un mentor, c'est-à-dire un compagnon du même métier. Celui-ci est chargé de superviser le jeune apprenti et de lui transmettre les compétences nécessaires pour qu'il devienne un compagnon certifié.
4. La Division de la formation des apprentis et du développement des compétences remet au jeune apprenti un carnet indiquant toutes les compétences devant être acquises pour pratiquer un métier. Chaque compétence acquise doit être consignée dans ce carnet puis approuvée par le mentor. L'employeur aide également le jeune apprenti à consigner ses heures de travail dans ce carnet.

CRÉDITER CHAQUE HEURE DE TRAVAIL

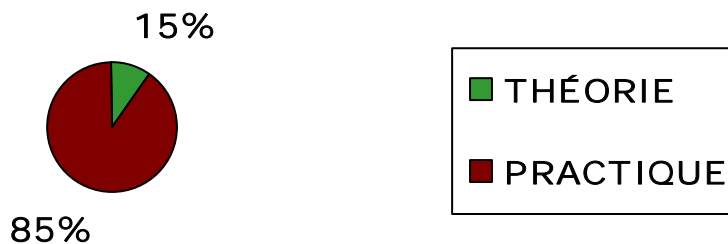
Les employeurs peuvent faire en sorte que les jeunes apprentis obtiennent des crédits pour chaque heure travaillée ainsi que pour chaque compétence acquise. Pour ce faire, les employeurs participant à un programme d'alternance travail/études doivent fournir des documents indiquant le nombre d'heures consacrées à l'acquisition des compétences nécessaires au métier. Pour cela, il est possible d'utiliser le formulaire intitulé *Fiche des heures travaillées et des compétences* (voir la Partie 6 de ce guide) ou de consigner ces informations sur du papier à en-tête. Pour être validé, le formulaire ou la lettre doit être signé par l'élève et l'employeur.

Étant donné que les programmes qui alternent études et travail sont avant tout conçus pour permettre à des jeunes d'explorer des métiers, ces derniers ne sont pas considérés comme étant des apprentis à part entière ou des personnes travaillant dans un métier particulier. Il n'est donc pas nécessaire pour un employeur de se procurer un permis temporaire pour des élèves participant à ce type de programme dans un métier à qualification obligatoire.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE À PLEIN TEMPS

Durée d'un programme d'apprentissage

En général, un programme d'apprentissage dure environ quatre années, soit quelque 8 000 heures. Un programme d'apprentissage associe pratique à théorie.



Enregistrement de jeunes apprentis

Si un employeur a déjà embauché un jeune apprenti, il n'est pas nécessaire que ce dernier s'enregistre à nouveau auprès de la Division de la formation des apprentis et du développement des compétences une fois ses études terminées. Après que l'élève a terminé ses études et obtenu le nombre d'heures requis, il peut alors suivre une formation technique. Être jeune apprenti est la même chose qu'être apprenti; cela procure en fait une longueur d'avance pour une formation précise.

Les employeurs possédant de jeunes apprentis dans un métier désigné doivent :

- les rémunérer pour les heures travaillées, entre 40 et 90 pour cent de ce qu'un compagnon certifié gagne;
- les aider à consigner les heures travaillées dans un carnet;

- leur attribuer un compagnon certifié qui sera chargé de les superviser et de consigner les leçons apprises (un programme a été créé pour enseigner aux compagnons d'apprentissage les méthodes les plus efficaces pour transmettre leurs compétences et leurs connaissances);
- respecter le rapport entre apprentis et compagnons certifiés ainsi que les règlements en matière de supervision directe.

Formation technique

La partie théorique du programme d'apprentissage revient à des fournisseurs de formation. En Nouvelle-Écosse, le principal prestataire de formations professionnelles est le Nova Scotia Community College (NSCC). La plupart des programmes sont composés de cours donnés en classe et durent chaque année entre 4 et 8 semaines.

Dans la plupart des domaines, les apprentis suivent une formation théorique après avoir acquis, chaque année, quelque 2 000 heures d'expérience pratique. Cet aspect de la formation est stipulé dans le contrat d'apprentissage que signent l'employeur et l'apprenti; tous les apprentis doivent respecter cette exigence s'ils souhaitent terminer leur programme d'apprentissage. Les apprentis devant s'absenter de leur travail pour suivre une formation théorique ont droit aux indemnités de chômage.

Dans certains métiers, les formations théoriques sont offertes en ligne sur le campus virtuel du NSCC, ce qui permet aux apprentis de suivre les cours requis directement chez eux, au travail, ou dans n'importe quel endroit où ils peuvent se connecter à Internet. Quel que soit le métier, des frais de scolarité doivent être versés. Pour obtenir une liste de ces frais, veuillez visiter le site www.nsapprenticeship.ca (cliquez sur *Technical Training*). Chaque fois qu'un apprenti termine une formation théorique, son taux de rémunération augmente.

Les apprentis suivent des cours théoriques chaque année jusqu'à ce qu'ils aient accumulé suffisamment d'heures pour passer l'examen de certification final.

PERSONNES POUVANT VOUS AIDER

- Coordonnatrice des apprentissages pour jeunes
 - Répond aux questions et règle certains problèmes
 - Facilite le processus d'ensemble
- Agent chargé de la formation industrielle et de la certification
 - Inscrit les candidats aux programmes d'apprentissage
 - Explique l'utilité du journal servant à consigner les heures de travail et à informer les candidats sur la formation
 - Contrôle la formation pratique des apprentis
 - Coordonne les inscriptions aux programmes de formation technique

DROITS DES EMPLOYÉS ET RÔLE DES EMPLOYEURS

Tous les employés possèdent un certain nombre de droits visant à protéger leur santé et leur bien-être. Ces droits se rapportent également au salaire minimum, aux congés payés, aux jours fériés, ainsi qu'au nombre d'heures de travail qu'un employeur peut exiger de ses employés. Pour en savoir plus sur ces droits, veuillez visiter le site www.gov.ns.ca/lwd/employmentrights.

Selon la loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle de la Nouvelle-Écosse (*Apprenticeship and Trades Qualifications Act*), un employeur accepte :

- de mettre les apprentis en contact avec des compagnons certifiés pendant leur période d'apprentissage. Les jeunes apprentis doivent, pendant la période d'apprentissage, être sous la surveillance permanente d'un compagnon certifié;
- de verser aux apprentis, en tant que rémunération, un pourcentage du salaire versé à un compagnon certifié. À mesure que les apprentis acquièrent plus de compétences et d'expérience, leur salaire augmente.

LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Chacun a intérêt à ce qu'un lieu de travail soit sûr. Un lieu de travail sûr est synonyme de productivité et d'économie de coûts. Les employeurs doivent donc veiller à ce que leur lieu de travail soit sûr et que chaque employé suive une formation sur les procédures en matière de sécurité.

En 2006, en Nouvelle-Écosse, 11 jeunes se sont blessés chaque jour au travail.

Voici les informations et formations qu'un employeur doit fournir à de nouveaux apprentis :

- Dangers du métier
- Formation sur la sécurité
- Utilisation des équipements et du matériel de sécurité
- Protocole à suivre en cas d'incendie, emplacement des extincteurs
- Nom du superviseur et nom de la personne à laquelle s'adresser pour toute question sur la sécurité
- Qui fait partie du comité de sécurité? Quand ces personnes se rencontrent-elles?
- Qui est la personne chargée des premiers soins? Que dois-je faire en cas d'accident?

CE QUE CHAQUE EMPLOYÉ DOIT SAVOIR

Dans certains lieux de travail, les employés doivent posséder, conformément à la loi, un certificat en sécurité; par exemple :

- Santé et sécurité au travail
- Premiers soins et RCR
- Transport des matières et produits dangereux
- Sécurité et fonctionnement des chariots élévateurs
- Dispositifs antichutes

Les employeurs doivent être en mesure de fournir toutes les formations indiquées ci-dessus.

COMMISSION D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL – VOS APPRENTIS SONT-ILS COUVERTS?

Tous les jeunes apprentis sont couverts par la Commission d'indemnisation des accidents du travail. Si ces derniers se blessent au travail, cette commission leur fournit :

- Des prestations pour perte de salaire
- Des soins de santé
- Une réadaptation professionnelle
- Une aide pour le retour au travail

La CIAT veille à la sécurité des travailleurs en offrant aux employeurs des outils et des programmes sur la santé et la sécurité au travail. Pour en savoir plus sur la CIAT, visitez le site www.wcb.ns.ca.

CONTACT

Pour en savoir plus sur les programmes pour jeunes apprentis, veuillez contacter la coordonnatrice des apprentissages pour jeunes :

Division de la formation des apprentis et du développement des compétences
2021, rue Brunswick, C.P. 578
Halifax, N.-É. B3J 2S9
Tél. : (902) 424-5685
Fax : (902) 424-0717
N° sans frais : 1-800-494-5651
apprenticeship@gov.ns.ca

GUIDE À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS

PARTIE 4



JEUNES APPRENTIS


NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE
Labour and
Workforce Development
Travail et Développement
de la main-d'œuvre


APPRENTISSAGE
NOUVELLE-ÉCOSSE

GUIDE À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS

INVESTIR DANS L'AVENIR Aider des élèves à faire des stages dans des métiers désignés

Les jeunes sont à la recherche d'une profession solide, respectable et lucrative qui leur offre des choix (lieux de travail) et grâce à laquelle ils pourront s'épanouir.

Les compagnons certifiés ont la chance d'avoir un tel métier. Ils ont en effet des revenus supérieurs à la moyenne, de multiples options, et peuvent souvent choisir de travailler pour eux-mêmes. Plus important encore, ces métiers sont en forte demande, et, selon les études portant sur le marché du travail, cette demande ne cesse de croître.

Il existe au Canada quelque 200 métiers spécialisés, et en Nouvelle-Écosse, quelque 60 métiers désignés. Le terme « désigné » renvoie aux métiers pour lesquels une personne peut devenir compagnon certifié.

Ce guide a été conçu pour permettre aux enseignants d'aider leurs élèves à faire les premiers pas vers un avenir solide.

Alternance études/travail → Jeune apprenti → Apprenti à temps plein → Compagnon certifié

TROUVER UN PLACEMENT PROFESSIONNEL DANS UN MÉTIER DÉSIGNÉ

Pour trouver un placement professionnel, la première étape consiste à consulter le site www.workitns.ca afin d'obtenir la liste des métiers désignés en Nouvelle-Écosse. Pour obtenir des crédits d'apprentissage, un élève doit effectuer ses stages sous la direction d'un compagnon certifié; en outre, le rapport entre apprentis et compagnons doit être respecté ainsi que les exigences en matière de supervision.

Il est important de ne pas oublier, pendant la recherche d'un placement professionnel, que le nom d'une entreprise ne permet pas toujours d'identifier les différents métiers qui s'y trouvent, et que beaucoup d'entreprises emploient des compagnons certifiés dans de nombreux métiers désignés. Les possibilités sont parfois plus nombreuses que l'on pense; veuillez donc vous adresser à différentes personnes-ressources et consulter la base de données *Investissons dans la jeunesse* (www.investinyouth.ca) en guise de point de départ.

Cette base de données regroupe tous les employeurs qui souhaitent partager avec des jeunes désireux d'entrer dans la vie active leurs connaissances, leur expérience et leurs compétences. Les employeurs qui le souhaitent sont mis en contact avec un réseau local de travailleurs qualifiés, et les élèves se voient offrir la possibilité d'explorer certains métiers dans leur communauté afin qu'ils puissent être mieux informés pour faire leur choix.

Les enseignants peuvent également visiter les sites suivants : www.labourmarketinformation.ca et www.workitns.ca pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les placements professionnels pour jeunes.

MÉTIERS À QUALIFICATION OBLIGATOIRE

Un nombre restreint de métiers désignés sont à qualification obligatoire. Cela signifie qu'il faut être compagnon, apprenti ou jeune apprenti, ou encore posséder un permis temporaire pour pouvoir les pratiquer légalement.

Étant donné que les programmes qui alternent études et travail sont avant tout conçus pour permettre à des jeunes d'explorer des métiers, ces derniers ne sont pas tenus de se procurer un permis temporaire. Étant donné que ces jeunes n'ont pas le droit de pratiquer un métier à qualification obligatoire, ils ne sont pas considérés comme étant des apprentis à part entière ou des personnes travaillant dans un métier particulier.

Quand ce guide a été publié, les métiers indiqués dans le tableau suivant étaient à qualification obligatoire.

Métiers à qualification obligatoire en vertu de la loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle (*Apprenticeship and Trades Qualifications Act*)

Technicien à l'entretien et à la réparation d'automobiles
Mécanicien de garage
Briqueteur
Électricien en construction
Mécanicien de brûleurs à mazout
Plombier
Mécanicien en réfrigération et en climatisation
Installateurs de gicleurs
Mécanicien de camions et de véhicules de transport

Pour obtenir la liste la plus récente des métiers désignés et des métiers à qualification obligatoire, visitez le site www.workitns.ca.

COMPTABILISER CHAQUE HEURE

Veillez à ce que les employeurs remettent à tous les élèves qui ont fait des stages chez eux un document indiquant le nombre d'heures travaillées et les compétences acquises. Ces informations leur seront très utiles s'ils décident de suivre un programme d'apprentissage.

Veillez utiliser le formulaire intitulé *Fiche des heures travaillées et des compétences*, qui se trouve à la Partie 6 de ce guide, pour consigner toutes les informations se rapportant aux stages des élèves. Ce formulaire doit être signé par l'employeur. Ce dernier peut également consigner ces informations sur du papier à en-tête.

APRÈS UN STAGE PRATIQUE

Il n'est pas nécessaire qu'un élève finisse ses études secondaires pour suivre un programme d'apprentissage. Il peut en effet devenir jeune apprenti pendant ses études. Les programmes qui alternent travail et études constituent une première étape intéressante du processus d'exploration professionnelle; cela permet également de développer des contacts importants. Les heures de travail accumulées grâce à ce type de programme peuvent être créditées pour un programme d'apprentissage (maximum de 500 heures). Afin de pouvoir obtenir ces crédits, les placements effectués dans le cadre d'un programme alternant travail et études doivent être effectués sous la supervision d'un compagnon certifié dans un métier désigné.

Un jeune apprenti n'a pas le même statut qu'un élève faisant un stage dans le cadre d'un programme alternant travail et études. Le jeune apprenti peut travailler à temps partiel les soirs et les week-ends, et à plein temps l'été; il est de plus rémunéré pour son travail. Chaque jeune apprenti est de plus supervisé par un mentor, c'est-à-dire un compagnon certifié, lequel valide les compétences qu'il acquiert. Chaque heure travaillée et compétence acquise sont comptabilisées pour obtenir une certification.

En général, chaque apprenti est associé à un compagnon; ce rapport peut toutefois varier. Les employeurs qui embauchent des jeunes apprentis suivant des études dans une école secondaire ne sont pas tenus de respecter ce rapport. Cette exception cesse au troisième mois suivant la fin des études de l'apprenti ou jusqu'à ce que celui-ci atteigne l'âge de 20 ans.

Même si ce rapport varie, les jeunes apprentis doivent être supervisés en permanence par un compagnon certifié venant du même métier; ce compagnon ne doit superviser qu'un seul apprenti par quart de travail. Cette variation s'applique à la fois aux métiers à qualification obligatoire et aux métiers à qualification facultative.

Qu'est-ce qu'un jeune apprenti?

Un jeune apprenti peut être scolarisé ou pas, avoir entre 16 et 19 ans (inclusivement), et signer un contrat d'apprentissage avec un employeur pour un métier désigné.

DEVENIR JEUNE APPRENTI

- Le jeune doit d'abord trouver un employeur, dans un des métiers désignés, qui accepte de l'accueillir comme apprenti.
- Il doit contacter, par courriel ou téléphone, la coordonnatrice des apprentissages pour jeunes pour lui faire part de son désir de devenir apprenti, ou en remplissant le formulaire intitulé *Apprentissage pour jeunes – Déclaration d'intérêt* qui se trouve à la Partie 6 de ce guide.
- Un agent chargé de la formation industrielle et de la certification rencontre ensuite l'élève et l'employeur pour rédiger un contrat d'apprentissage.
- Le jeune doit remettre à cet agent les documents des stages précédents, lesquels indiquent le nombre d'heures travaillées et les compétences acquises.
- Le jeune se voit remettre un carnet indiquant les compétences correspondant au métier choisi; il est ensuite associé à un compagnon qui sera chargé de le superviser.

APPRENDRE EN ÉTANT RÉMUNÉRÉ

Les jeunes apprentis sont rémunérés pour leur travail. Cette rémunération correspond à un pourcentage du salaire d'un compagnon certifié. Pour en savoir plus sur les salaires des compagnons, visitez le site www.labourmarketinformation.ca.

SUBVENTIONS ACCORDÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME AU TRAVAIL! »

Tous les conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse peuvent obtenir des subventions dans le cadre du programme « Au travail! » pour informer les élèves des écoles secondaires de deuxième cycle et leur permettre d'explorer certains métiers. Les enseignants souhaitant offrir cette possibilité à leurs élèves et recevoir une subvention doivent remettre leur demande au consultant en apprentissage en milieu communautaire de leur conseil scolaire.

Pour en savoir plus sur ces subventions et se procurer les documents nécessaires, visitez le site www.workitns.ca/educatoropportunities.php ou contactez le consultant en apprentissage en milieu communautaire.

CONTACT

Pour en savoir plus sur les programmes pour jeunes apprentis, veuillez contacter la coordonnatrice des apprentissages pour jeunes :

Division de la formation des apprentis et du développement des compétences
2021, rue Brunswick, C.P. 578
Halifax, N.-É. B3J 2S9
Tél. : (902) 424-5685
Fax : (902) 424-0717
N° sans frais : 1-800-494-5651
apprenticeship@gov.ns.ca

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

PARTIE 5



JEUNES APPRENTIS


NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

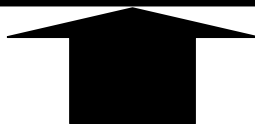
Labour and
Workforce Development
Travail et Développement
de la main-d'œuvre


APPRENTISSAGE
NOUVELLE-ÉCOSSE

MODÈLE D'APPRENTISSAGE « AU TRAVAIL! »

Au travail! Voie vers une carrière dans un métier d'apprentissage

- Certification pour compagnons/Éducation permanente
- Une carrière épanouissante en tant que compagnon
- Certification supplémentaire
- Créer une entreprise
- Poursuivre des études postsecondaires



Apprentissage

- Accumulation, par un apprenti enregistré, d'heures de travail et de formation



Acquérir un métier

- Travailler chez un employeur dans le cadre d'un métier d'apprentissage
- S'enregistrer comme jeune apprenti (entre 16 et 19 ans)



Expérience professionnelle

- Expérience de travail dans un métier spécialisé
- Jeune scolarisé ou non scolarisé de plus de 16 ans
- Trouver et maintenir un emploi (compétences)



Exploration de carrières

- Années 10 et 11
- Stage d'observation/Essais
- Soutien pour choix de programmes d'études



Informations sur les carrières

- Jeunes des écoles élémentaires et secondaires de premier cycle
- Séances d'information et de promotion
- Projets de classe

Travailler avec l'industrie, les écoles, les jeunes, les parents et la communauté

VOIES VERS L'APPRENTISSAGE

APPRENTISSAGE POUR JEUNES

Âgé d'au moins 16 ans, et jusqu'à 19 ans

Trouver un employeur en Nouvelle-Écosse qui accepte d'embaucher un jeune apprenti.

S'enregistrer comme jeune apprenti.

(Il doit y avoir, sur le lieu de travail, au moins un compagnon certifié pouvant assurer une **supervision directe**.)

Travailler à temps plein ou à temps partiel dans le métier. (Les élèves du secondaire de deuxième cycle peuvent également faire un programme COOP.)

12^e année ou équivalent

Entrée directe

Les **jeunes apprentis** qui se sont enregistrés avant la fin de la 12^e année recevront des crédits pour les heures travaillées et les compétences acquises.

S'enregistrer n'est pas obligatoire pour les jeunes actuellement en apprentissage.

(Il doit y avoir, sur le lieu de travail au moins un compagnon certifié par apprenti.)

Le **travail** se poursuit chez l'employeur – environ 2 000 heures.

Participation du groupe A, (niveau 1), Formation théorique de 5 à 8 semaines.

Travail : environ 2 000 heures.

Trouver un employeur en Nouvelle-Écosse qui accepte d'embaucher un jeune apprenti.

S'enregistrer comme Apprenti ou jeune apprenti – en fonction de l'âge.

(Il doit y avoir, sur le lieu de travail au moins un compagnon certifié par apprenti.)

Travail : environ 2 000 heures.

Participation du groupe A, (niveau 1), Formation théorique de 5 à 8 semaines.

Travail : environ 2 000 heures.

Effectuer un programme d'un ou de deux ans

Effectuer un programme d'une ou de deux années au NSCC.

Trouver un employeur en Nouvelle-Écosse qui Accepte d'embaucher un jeune apprenti.

S'enregistrer comme apprenti.
(Il doit y avoir, sur le lieu de travail au moins un compagnon certifié par apprenti.)

Les **diplômés du NSCC** (programme d'un an) reçoivent en général des crédits de formation théorique pour le Groupe A (niveau 1) et 1 000 heures.

Les **diplômés du NSCC** (programme de deux ans) reçoivent en général des crédits de formation théorique pour le Groupe A + B (niveaux 1 et 2) et 2 000 heures.

Travail : environ 2 000 heures.

Groupe B, (niveau 2), formation technique de 5 à 8 semaines (non requise pour les diplômés du NSCC d'un programme de deux ans)

Travail : environ 2 000 heures.

Groupe C, (niveau 3), formation technique de 5 à 8 semaines

Travail : environ 2 000 heures (requis pour les métiers nécessitant 8 000 heures de formation)

Groupe D, (niveau 4), formation technique de 5 à 8 semaines (requis pour les métiers nécessitant 8 000 heures de formation)

Réussir l'examen de certification pour devenir un compagnon certifié. S'il s'agit d'un métier du Sceau rouge, la certification sera reconnue partout au Canada.

DESCRIPTION DES MÉTIERS DÉSIGNÉS

Dynamiteur (1 000 – 4 000 heures)

Fonctions:

Les dynamiteurs participent à toutes les activités liées au dynamitage : entreposage, manipulation, transport, préparation, utilisation d'explosifs et forages menés sur un chantier.

Description

- Lire les instructions ou les schémas, déterminer l'emplacement des trous de mines ainsi que leur profondeur et leur diamètre, effectuer des essais sur le terrain afin de déterminer le type et la quantité d'explosifs requis.
- Préparer les détonateurs, les mèches, les cordaux détonants, les cartouches d'amorçage, les charges explosives et autre matériel, ou indiquer la façon de procéder aux autres travailleurs.
- Charger les explosifs à la main dans les trous de mine ou diriger la manoeuvre des camions d'explosifs en vrac afin de charger les trous.
- Vérifier les fils électriques avec des galvanomètres de tir ou des multimètres pour s'assurer que les circuits sont complets.
- Utiliser des cordaux détonants, des retards, des tubes à chocs et des détonateurs pour créer des circuits de tir.
- Contrôler les sites de dynamitage pour s'assurer que les règlements en matière de sécurité sont respectés.
- Faire exploser les charges.
- S'occuper des ratés d'allumage et des trous ratés.
- Inspecter les sites de dynamitage pour repérer certains dangers comme des roches en saillie ou des fumées toxiques.
- Assurer la manutention, l'entreposage et le transport des explosifs et des accessoires, conformément aux règlements, et veiller à ce que les mesures de sécurité soient observées.
- Tenir l'inventaire des explosifs, classer les plans de forage et conserver les données météorologiques et d'autres données pertinentes.

Vie au travail:

Les dynamiteurs chargent les explosifs dans les trous de dynamitage et font exploser les charges pour dégager du charbon, du minerai et des roches ou pour démolir des ouvrages. Ils travaillent pour des entreprises de construction ou d'exploitation de mines et de carrières, ainsi que pour des entrepreneurs en forage et en dynamitage. Ils travaillent principalement à l'extérieur et parfois dans des endroits dangereux et des régions éloignées, dans le bruit et la saleté. Les personnes souhaitant faire ce métier doivent aimer les machines, faire des tâches qui nécessitent une grande précision, effectuer des tests et analyser des données, ainsi que superviser d'autres travailleurs.

Briqueteur (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné « Sceau rouge », à qualification obligatoire et à apprentissage.

Fonctions:

Les briqueteurs construisent et réparent des structures, des murs, des planchers, des foyers, des cheminées, des patios et des entrées faits en briques, en blocs de béton ou en pierres.

Description

- Lire les schémas et les plans pour calculer les matériaux requis;
- Couper et tailler des briques et des blocs de béton conformément aux devis, en se servant d'outils manuels et électriques.
- Construire et réparer des murs, des cheminées et des foyers, des arcs, des dallages, des planchers, des cheminées industrielles, des patios, des murs de jardin et d'autres ouvrages décoratifs.
- Installer des briques réfractaires pour tuber des cheminées, des fournaies, des fours, des chaudières et des équipements similaires

Vie au travail:

Les briqueteurs travaillent principalement à l'extérieur et soulèvent fréquemment de lourdes charges. Ils travaillent dans la construction, soit pour des petites, moyennes et grandes entreprises, soit à leur compte.

Ébéniste (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les ébénistes fabriquent et réparent des meubles, des accessoires en bois et des articles semblables.

Description

- Étudier les plans de chaque projet.
- Commander les matériaux de construction.
- Mesurer et couper le bois ou les autres matériaux selon les spécifications.
- Créer des plans.
- Utiliser et entretenir les outils du métier.
- Assembler les pièces pour constituer un meuble à l'aide d'outils à main ou électriques.
- Réparer ou remodeler des meubles en bois.
- Évaluer le coût et le temps nécessaire à chaque projet.

Vie au travail:

Les ébénistes travaillent le plus souvent pour des entreprises qui fabriquent des meubles ou bien des entreprises de construction. Ils travaillent principalement dans des ateliers.

Charpentier-menuisier (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Fonctions:

Les charpentiers-menuisiers construisent, érigent, assemblent, entretiennent et réparent des édifices, des maisons et d'autres structures en bois, en aggloméré ou autres matériaux.

Description

- Ouvrages résidentiels : ériger des fondations, construire les murs d'une maison et le toit, faire la finition extérieure et intérieure; installer des portes, des fenêtres, des planchers, des meubles de rangement, des escaliers, des rampes, des lambris, des moulures et des carreaux de plafond.
- Ouvrages commerciaux et industriels : Construire des coffrages, des échafaudages, des ponts, des portiques, des tunnels, des abris, des tours et d'autres structures.
- Entretien : Réparer et rénover différents types de structures.
- Étudier les plans pour veiller à ce qu'ils soient conformes aux codes du bâtiment.
- Commander les matériaux de construction.
- Mesurer les matériaux de construction en fonction des spécifications.
- Faire des plans conformes aux codes du bâtiment.
- Entretien des outils et les équipements.
- Assembler et construire à l'aide d'outils à main et électriques.

Vie au travail:

Les charpentiers-menuisiers travaillent directement pour des entreprises de construction (maisons d'habitation, édifices commerciaux, industriels ou publiques) ou pour des entrepreneurs embauchés par ces entreprises. Les changements saisonniers peuvent avoir des conséquences sur ce métier.

Finisseur de béton (6 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les finisseurs de béton installent, entretiennent et remettent à neuf diverses structures maçonnées, comme des fondations, des planchers, des plafonds, des trottoirs, des routes, des terrasses extérieures et des immeubles de grande hauteur.

Description

- Poser du béton sur les surfaces à revêtir en tenant compte de la pente prévue.
- Éliminer les creux et les bosses afin d'épandre uniformément le béton fraîchement coulé.
- Utiliser un rouleau compresseur automatique pour tasser et aplanir le béton.
- Faire la finition des surfaces en béton à l'aide d'outils à main ou électriques : lisse, antidérapant, revêtement à granulats apparents, décoratives ou colorées.
- Installer les boulons d'ancrage, les plaques d'acier, les seuils de porte et autres accessoires dans le béton fraîchement coulé.
- Imperméabiliser, hydrofuger et restaurer des surfaces en béton.

Vie au travail:

Les finisseurs de béton travaillent principalement à contrat dans le secteur de la construction. Ce métier nécessite une certaine force physique et une bonne coordination.

Chaudronnier en construction

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge .

Fonctions:

Les chaudronniers en construction font les travaux suivants : assemblage et démontage de coffrages, préparation des chantiers et nettoyage, excavation, remblayage, contrôle de la circulation, coulage de béton et finition, maçonnerie et utilisation d'appareils de nivellement.

Description

- Lire les dessins.
- Préparer, creuser, remplir, tasser et nettoyer les sites de travail.
- Charger et décharger des matériaux de construction et les placer dans les aires de travail.
- Monter et démonter des coffrages de béton, des échafaudages, des rampes d'accès, des passerelles d'étayage, des chevalements et des barrières requis sur les chantiers de construction.
- Mélanger, verser et étendre des matériaux comme le béton et l'asphalte.
- Aider les personnes de métier comme les charpentiers, les briqueteurs, les cimentiers-finisseurs, les couvreurs et les vitriers dans l'exécution de leurs travaux respectifs.
- Nivelier le sol selon la pente spécifiée à l'aide de râtaux et de pelles.
- Aider aux travaux de démolition de bâtiments à l'aide de barres-leviers ou autres outils, et trier, nettoyer et empiler les matériaux récupérés.
- Enlever les moellons et autres débris sur les chantiers de construction à l'aide de râtaux, de pelles, de brouettes et autre équipement.
- Manoeuvrer des marteaux, des vibrateurs et des pilons pneumatiques selon les directives.
- Alimenter les machines ou manoeuvrer le matériel utilisé sur les chantiers de construction, notamment les mélangeurs, les compresseurs et les pompes, ou en surveiller le fonctionnement.

Vie au travail:

Les chaudronniers en construction travaillent principalement à l'extérieur, par tous les temps. Ils sont exposés à la pluie, au bruit, aux vibrations et se trouvent très souvent dans des situations pour lesquelles la sécurité est primordiale; ils doivent de plus travailler debout pendant de longues périodes de temps. Les chaudronniers doivent donc être en bonne forme physique et aimer les travaux physiquement exigeants. Ils travaillent à contrat pour des petites, moyennes ou grandes entreprises (secteur résidentiel, commercial et industriel).

Électricien industriel (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge, à qualification obligatoire et à apprentissage.

Fonctions:

Les électriciens industriels installent et réparent du matériel électrique conçu pour produire de la chaleur, de l'électricité, des signaux ou des commandes dans des édifices et des maisons.

Description

- Lire et interpréter les schémas, les plans de circuits et les prescriptions du code de l'électricité pour déterminer le tracé du câblage dans divers bâtiments neufs ou existants.
- Épisser, joindre et raccorder les câbles aux appareils et aux composants pour établir des circuits.
- Installer, remplacer et réparer les dispositifs d'éclairage et le matériel de commande et de distribution électrique, tels qu'interrupteurs, relais et disjoncteurs.
- Installer et réparer des systèmes électriques et les équipements qui s'y rapportent.
- Installer des câbles de données.
- Tester les circuits électriques pour faire en sorte qu'ils sont sécuritaires.
- Localiser, entretenir et réparer les systèmes électriques et électroniques et autres dispositifs connexes.

Vie au travail:

Les électriciens industriels effectuent de nombreux travaux liés à l'électricité. Ils travaillent souvent à contrat pour des entrepreneurs en construction.

Poseurs de revêtements d'intérieur (5 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les poseurs de revêtements d'intérieur installent des moquettes ou des revêtements de sol en bois, en linoléum, en vinyle et autre matériau souple dans des bâtiments résidentiels, commerciaux, industriels et institutionnels.

Description

- Inspecter, mesurer et marquer les surfaces à couvrir.
- Mesurer, estimer et couper la quantité de matériaux nécessaires à un projet.
- Déterminer l'emplacement des joints.
- Poser les matériaux etagrafer ou coller une sous-couche.
- Coudre les coutures des moquettes ou utiliser un ruban thermique.
- Étirer et attacher la moquette autour du périmètre de la pièce.
- Installer des revêtements en feuilles à l'aide d'adhésif.
- Réparer les revêtements endommagés.

Vie au travail:

Les poseurs de revêtements d'intérieur travaillent souvent à leur compte dans différents types de construction

Vitrier (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les vitriers installent et préparent les vitres destinées aux automobiles ainsi qu'aux maisons et aux édifices commerciaux.

Description

- Lire et interpréter les plans et les devis afin de déterminer le type et l'épaisseur des vitres et des cadres, la méthode d'installation et les matériaux requis;
- Mesurer le verre, le marquer et le couper à l'aide d'un coupe-verre manuel ou être assisté par un ordinateur.
- Poser les carreaux dans les cadres et les fixer à l'aide d'agrafes, de pointes de vitrier ou de moulures.
- Assembler et poser aux murs, aux plafonds ou aux façades des bâtiments, des éléments de verre préfabriqués, des miroirs ou des produits en verre.
- Réparer et assurer l'entretien des structures en verre des maisons, des voitures (meubles, fenêtres et portes).

Vie au travail:

Les vitriers travaillent le plus souvent pour des entrepreneurs en installation de produits de verre, des fabricants de fenêtres, des usines de verre, des garages auto ainsi que des ateliers de réparation et d'entretien.

Calorifugeur (chaleur et climatisation) (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les calorifugeurs installent des matériaux d'isolation et acoustiques dans des bâtiments commerciaux et industriels et retirent l'amiante.

Description

- Lire et interpréter les dessins et les devis afin d'établir la quantité et la qualité des matériaux isolants nécessaires.
- Choisir les quantités et le type d'isolant ainsi que la méthode d'installation en fonction des exigences du chantier.

- Appliquer l'isolant aux réseaux de tuyauterie ou aux systèmes de chauffage, de climatisation ou de réfrigération, aux équipements de tuyauterie et aux appareils à pression, dans les murs, les planchers et les plafonds, et d'autres structures, pour empêcher ou réduire le passage de chaleur, de froid, de bruit ou de flammes.
- Mesurer et couper les matériaux isolants aux longueurs requises.
- Installer des pare-vapeur et faire la finition des surfaces isolées en installant des feuilles métalliques, des toiles, des feuilles de plastique ou du ciment.
- Enlever l'amiante dans les bâtiments.

Vie au travail:

Les calorifugeurs travaillent dans de nombreux types d'édifices, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. Pour ce métier, la sécurité est primordiale car les calorifugeurs sont parfois en présence de matériaux dangereux comme l'amiante.

Monteur de charpente métallique (général) (11 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Ferronnier (structurel/décoratif) (6 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Ferronnier (renforcement) (3 000 heures)

Il s'agit d'un métier certifié, désigné « Sceau rouge », et à apprentissage.

Fonctions:

Les monteurs de charpentes métalliques fabriquent, érigent, montent, posent, réparent et entretiennent les éléments de charpentes métalliques, de béton précontraint, les éléments d'armature de constructions en béton armé, de murs rideaux, d'ouvrages de ferronnerie décoratifs et autres éléments métalliques utilisés dans la construction de bâtiments.

Description

- Lire les plans et les devis pour préparer le travail à exécuter.
- Décharger et mettre en place les éléments en acier pour que chaque pièce puisse être soulevée en temps et lieu.
- Monter tous types d'échafaudages et installer des équipements et grèments de levage.
- Aligner et souder ou boulonner les éléments d'acier.
- Monter des éléments de charpente et des éléments architecturaux en béton précontraint dans la construction de bâtiments, de ponts, de tours et autres ouvrages.
- Assembler et monter des constructions métalliques préfabriquées.
- Placer et fixer des tiges ou des treillis métalliques dans les coffrages à béton.
- Poser des ouvrages de ferronnerie décoratifs ou autres tels que murs rideaux, escaliers, rampes et portes automatiques.

Vie au travail:

Les ferronniers travaillent le plus souvent à l'extérieur et parfois à des hauteurs importantes et dans des circonstances difficiles et qui changent souvent. Les ferronniers travaillent souvent à contrat sur des chantiers de construction et sont souvent amenés à se déplacer. Leur travail dépend des conditions météorologiques saisonnières.

Le travail de ferronnier général combine à la fois les tâches du ferronnier spécialisé dans le renforcement de structures et celui du ferronnier spécialisé dans les éléments décoratifs.

Latteur (systèmes intérieurs) (6 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les latteurs installent les ossatures pour les systèmes de plafonds, les murs intérieurs et extérieurs, les cloisons de bâtiment et les pare-vapeur.

Description

- Interpréter les plans.
- Ériger des ossatures en métal ou en bois pour la construction de murs, de cloisons, de plafonds et de constructions décoratives.
- Fabriquer et installer les ossatures en métal et les panneaux de façon à former des plafonds suspendus et poser les panneaux pour former des plafonds insonorisants et des plafonds à caissons.
- Préparer la configuration des murs et des plafonds.
- Installer l'ossature métallique et les bandes de fourrure pour les murs et plafonds en panneaux de gypse ou d'enduits, à l'aide d'outils manuels et mécaniques.
- Fixer les lattes en métal ou en gypse aux poteaux ou aux fourrures au moyen de clous, de vis, d'agrafes ou d'attaches en fil métallique.
- Poser des baguettes d'angle et un treillis métallique autour des poutres qui doivent être enduites de plâtre.

Vie au travail:

Les latteurs travaillent à contrat et sont souvent amenés à se déplacer. Ils travaillent principalement à l'intérieur et parfois à des hauteurs importantes. Les latteurs font souvent partie d'équipes de construction et doivent être en bonne forme physique.

Opérateur de grue à tour (6 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les grutiers manoeuvrent des grues pour déplacer et soulever des gros objets, ainsi que des appareils servant à déplacer des machines, des matériaux et des objets lourds et volumineux.

Description

- Assurer l'entretien et manœuvrer les flèches installées sur des véhicules à chenilles ou à roues.
- Manœuvrer des grues automotrices et des grues à tour afin de lever, de déplacer et de mettre en place de l'équipement et des matériaux.
- Effectuer les inspections préalables à l'exécution des travaux et calculer la capacité des grues et le poids en prévision de l'attelage et du levage.
- Manœuvrer des grues équipées du matériel nécessaire au dragage des voies navigables et autres endroits.
- Conduire les grues jusqu'aux chantiers, installer et préparer les machines pour le levage.
- Effectuer des travaux d'entretien courants.

Vie au travail:

Les grutiers travaillent à l'extérieur, sur différents types de chantiers et pour des entrepreneurs ou des sous-traitants des secteurs forestier, minier, de la construction et pétrolier, ainsi que pour des compagnies de location de grues. Ils peuvent également travailler directement pour des promoteurs, des entreprises de construction ou de construction lourde. Il s'agit d'un emploi saisonnier qui varie en fonction des conditions météorologiques.

Peintre-décorateur (6 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Fonctions:

Les peintres et les décorateurs appliquent de la peinture, du vernis, du papier peint et d'autres revêtements de finition sur les surfaces intérieures et extérieures de bâtiments et autres structures.

Description

- Déterminer les quantités de matériaux requis en mesurant les surfaces à couvrir ou en lisant les devis.
- Préparer et nettoyer les surfaces par des méthodes comme le raclage, le décapage à l'aide de solvants, le ponçage, le ponçage par jet de sable, le décapage avec des brosses métalliques ou le nettoyage à la vapeur.
- Mélanger la peinture afin d'obtenir la couleur et la texture désirées.
- Appliquer un apprêt ou une peinture d'impression avant de peindre, ou encoller avant de poser du papier peint.
- Appliquer de la peinture ou d'autres matériaux comme de la teinture, des laques, de l'émail, de l'huile ou un vernis, de la fibre de verre, ou un revêtement métallique ou ignifuge à l'aide de pinceaux, de rouleaux ou de pistolets.
- Faire la finition à l'aide d'éponges, de chiffons ou en couches.
- Décaper au jet de sable et appliquer de la peinture industrielle.
- Mesurer, couper et poser du papier peint ou du tissu sur les murs.
- Assembler et ériger les échafaudages et les plates-formes tournantes.
- Conseiller les clients sur l'agencement des couleurs ou le choix de revêtements muraux.
- Fournir aux clients des estimations de coûts.

Vie au travail:

Les peintres-décorateurs travaillent pour des entrepreneurs en construction ou en rénovation, ou pour des sociétés qui possèdent ou gèrent des grands édifices comme des tours d'habitation ou des écoles. Ils organisent leurs contrats de façon à pouvoir travailler à l'extérieur à la fin du printemps, en été et au début de l'automne, et à l'intérieur pendant les mois d'hiver.

Plombier (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge, à qualification obligatoire et à apprentissage.

Fonctions:

Les plombiers installent, réparent et entretiennent de la tuyauterie, des accessoires et autre matériel de plomberie servant à la distribution de l'eau et à l'évacuation des eaux usées dans des maisons privées et des bâtiments commerciaux et industriels.

Description

- Lire des plans, des dessins et des devis afin de déterminer la disposition de la tuyauterie, du réseau d'alimentation en eau et des réseaux d'égout et d'évacuation des eaux.
- Installer, réparer et entretenir des accessoires et des installations de tuyauterie dans des résidences et des bâtiments commerciaux et industriels comme des éviers/lavabos, des baignoires et des toilettes.
- Déterminer et marquer l'emplacement des raccords des tuyaux, des trous pour le passage des tuyaux dans les murs et les planchers ainsi que les accessoires.
- Choisir le type et la dimension des tuyaux requis et mesurer selon les spécifications.
- Joindre les tuyaux avec des raccords, des colliers de serrage, des vis, des boulons ou du matériel de collage, de brasage ou de soudage.
- Vérifier les tuyaux à l'aide de manomètres pour déceler les fuites.

Vie au travail:

Les plombiers travaillent pour des entrepreneurs en construction, des entreprises de plomberie ainsi que des grandes entreprises. Leurs contrats varient selon les saisons et la conjoncture.

Maçon-rénovateur (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier à apprentissage.

Fonctions:

Les maçons rénovateurs construisent et rénovent des structures faites en pierre ou avec d'autres matériaux de maçonnerie.

Description

- Poser des briques et des pierres, des blocs de béton, des carreaux et d'autres matériaux analogues dans des maisons d'habitation et des édifices commerciaux et industriels.
- Déterminer les types et les caractéristiques des différents matériaux.

- Lire les schémas et les plans pour calculer les matériaux requis.
- Couper et tailler des briques et des blocs de béton conformément aux devis, en se servant d'outils manuels et électriques.
- Construire, ériger, installer et réparer des murs, des arches, des revêtements de sol, des foyers, des cheminées, des cheminées industrielles et d'autres structures semblables.
- Poser des briques réfractaires pour garnir des cheminées d'usines, des foyers, des fours, des chaudières et des installations semblables.
- Poser des briques, des pierres ou d'autres matériaux analogues pour réaliser des parements de murs ou d'autres surfaces.
- Construire, avec des briques ou d'autres matériaux de maçonnerie, des terrasses, des murs de jardin et d'autres ouvrages décoratifs.

Vie au travail:

Les maçons-rénovateurs travaillent généralement à contrat ou pour des entreprises en construction. Ils peuvent travailler avec de la brique, de la pierre, faire de la rénovation, de la maçonnerie, du plâtrage, poser des cloisons ou effectuer des contrats pour des entrepreneurs en lattage.

Couvreur (6 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les couvreurs installent, réparent ou remplacent les toits plats et les bardeaux, les bardeaux de fente et les autres tuiles sur les toits en pente.

Description

- Installer, réparer ou remplacer les systèmes de toits multicouches à l'aide de matériaux tels que feutres saturés d'asphalte, bitume chaud et gravier.
- Préparer et poser des matériaux protecteurs sur des toits plats et en pente selon les exigences du chantier.
- Installer, réparer ou remplacer les systèmes de toits unicouches à l'aide de revêtements hydrofuges en plastique modifié, en élastomères ou en matériaux bitumineux.
- Poser, réparer ou remplacer les bardeaux, les bardeaux de fente et les autres tuiles de revêtement sur les couvertures des bâtiments à toits en pente.
- Installer et réparer les toits en métal à l'aide d'outils manuels et mécaniques.
- Dresser des échafaudages afin d'assurer la sécurité sur les toits.
- Estimer le coût des matériaux nécessaires et fournir des devis.
- Installer des treuils manuels et électriques.

Vie au travail:

Les couvreurs travaillent pour des entrepreneurs en toitures. Ils travaillent à l'extérieur sur des toits de différentes hauteurs. Les couvreurs peuvent faire des journées de travail très longues pendant la belle saison. Étant donné que la demande liée aux travaux de réparation est constante, ce métier dépend moins des changements économiques que d'autres métiers de la construction.

Carreleur (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les carreleurs couvrent et décorent les murs extérieurs et intérieurs, les planchers et plafonds de carreaux de céramique, de marbre, de grès cérame ou de mosaïque.

Description

- Préparer, mesurer et délimiter les surfaces à revêtir.
- Construire des sous-couches et installer des boulons de scellement, des broches et des supports.
- Déterminer le meilleur plan pour obtenir le motif voulu.
- Mélanger, appliquer et étendre le mortier, le ciment, le mastic, la colle ou autres matières adhésives.
- Mettre les carreaux en place et, par pression, les asseoir solidement dans le lit de matière adhésive;
- Aligner et remettre les carreaux d'aplomb à l'aide de niveaux, d'équerres et de règles à araser.
- Découper et ajuster les carreaux autour des obstacles ou ouvertures en se servant d'outils de coupe mécaniques ou manuels;
- Bourrer de coulis les joints entre les carreaux et enlever le surplus de coulis.
- Installer et disposer les carreaux de mosaïque de façon à créer des motifs décoratifs sur les murs et planchers et polir à la main ou à l'aide d'une machine.
- Couper, polir et installer le marbre et le granit.
- Créer des mosaïques sur des murs ou des planchers.
- Remplacer les carreaux brisés ou endommagés;
- Préparer, s'il y a lieu, des devis et des commandes.

Vie au travail:

Les carreleurs travaillent pour des entrepreneurs en construction ou généraux. Ceux qui travaillent à leur compte offrent souvent leurs services à contrat pour des projets de rénovation plus petits. Pour ce métier, les débouchés varient en fonction des saisons et des conditions économiques. Les carreleurs travaillent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur.

Soudeur (6 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Fonctions:

Les soudeurs assemblent, coupent ou façonnent du métal pour construire des poutres, des poutrelles, des cuves, des tuyaux et d'autres structures en métal, fabriquent des pièces en métal utilisées dans les usines de construction, et soudent des pièces, des outils, des machines et des équipements, à l'aide de coupage oxyacétylénique ou d'autres procédés.

Description

- Lire et interpréter les plans ou les instructions de soudage.
- Créer des plans.
- Poser, couper et façonner le métal selon les exigences.
- Assembler les différentes pièces d'un chantier et les préparer pour la soudure.
- Nettoyer les différentes pièces et vérifier si elles comportent des défauts, à l'aide parfois d'une chalumeau coupeur.
- Utiliser des appareils coupe-flamme manuels ou semi-automatiques pour souder des pièces de métal à l'aide d'électrode de tungstène, de soudage à l'arc sous gaz avec fil solide, de soudage à l'arc avec fil fourré, de soudage à l'arc au plasma, de soudage à l'arc avec électrode enrobée, de soudage par résistance, de soudage à l'arc submergé et de soudage oxyacétylénique.
- Utiliser des appareils à souder et à braser.
- Utiliser des machines à former les métaux comme des presses à plier et des cisailles, de même que d'autres machines à redresser et à cintrer les métaux.

Vie au travail:

Les soudeurs travaillent dans des entreprises qui fabriquent des éléments de charpente en acier et en tôlerie, des chaudières, de la machinerie lourde, des avions et des bateaux et d'autres produits métalliques ainsi que pour des entrepreneurs en soudure et dans des ateliers de soudure. Les soudeurs peuvent travailler à l'extérieur, sur des chantiers, ou à l'intérieur, dans des ateliers de réparation. Ils sont parfois amenés à se déplacer pour aller travailler sur des équipements pour champs de pétrole.

Métiers du secteur de la force motrice

Technicien d'équipement agricole (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Fonctions:

Les techniciens d'équipement agricole inspectent, testent, réparent et entretiennent des équipements agricoles comme des tracteurs ainsi que des appareils à labourer, à épandre, à irriguer, à semer et à récolter.

Description

- Tester et diagnostiquer à l'aide d'outils numériques.
- Régler, réparer ou remplacer, au moyen d'outils manuels ou autres équipements de réparation spéciaux, les pièces ou éléments défectueux de divers systèmes d'équipement agricole, comme le circuit d'alimentation, le dispositif de freinage, les mécanismes de direction et de suspension, le moteur et le groupe propulseur, le système d'échappement et les circuits auxiliaires, les pneus, les roues, le ballastage, les trains de roulement, le système d'échappement et le dispositif antipollution, les systèmes de climatisation et de régulation et les systèmes électriques et électroniques.

- Faire l'entretien des véhicules régulièrement (changements d'huile, graissage et mise au point).
- Discuter avec les clients des opérations effectuées, de l'état général du matériel et des réparations qui devront être faites dans l'avenir.
- Assembler et régler les machines agricoles.

Vie au travail:

La plupart des techniciens d'équipement agricole travaillent à temps plein toute l'année. Ils sont souvent embauchés par des compagnies qui vendent de l'équipement et des machines en gros, ou dans le transport.

Peintre en voitures (4 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Un peintre en voitures est chargé de préparer les véhicules et de les peindre.

Description

- Inspecter l'état du véhicule.
- Préparer les véhicules en les ponçant à la main et à l'aide d'outils mécaniques.
- Mélanger la peinture et les constituants et appairer les couleurs.
- Utiliser le matériel, les pinceaux ou les pistolets pour appliquer les peintures primaires, les peintures, les peintures-émails, les vernis-laques ou d'autres revêtements protecteurs et décoratifs non métalliques sur des automobiles.
- Appliquer les décalcomanies, les reports, les pochoirs de même que d'autres types d'identification pour les travaux de peinture de finition.

Vie au travail:

Les peintres en voitures travaillent souvent dans des garages auto, des concessionnaires (voitures et camions), des garages pour voitures de luxe, ainsi que des entreprises de camionnage et des compagnies d'autobus.

Mécanicien de véhicules automobiles (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge, à qualification obligatoire et à apprentissage.

Fonctions:

Les mécaniciens de véhicules automobiles inspectent, établissent un diagnostic pour localiser les défauts, réparent et entretiennent des véhicules automobiles et camions légers.

Mécanicien de véhicules automobiles (mécaniciens de garage) (6 000 heures)

Il s'agit d'un métier certifié à qualification obligatoire et à apprentissage.

Fonctions:

Les mécaniciens de véhicules automobiles (mécaniciens de garage) font des mises au point, des inspections de sécurité, installent des moteurs, réparent les freins, l'embrayage, les pneus et les phares.

Description

- Essayer le véhicule sur la route et vérifier les éléments et les circuits des véhicules à l'aide d'appareils de diagnostic informatisés et autres appareils, pour repérer et isoler les défauts.
- Régler, réparer ou remplacer le circuit d'alimentation en carburant, le dispositif de freinage, les mécanismes de direction et de suspension, le moteur et le groupe propulseur, le système d'échappement et le dispositif antipollution, les systèmes de climatisation et de régulation de la température de l'habitacle et les systèmes électriques et électroniques.
- Effectuer les opérations d'entretien périodique comme la vidange d'huile, la lubrification et la mise au point.
- Consulter le manuel du fabricant pour diagnostiquer et réparer les pannes.
- Discuter avec le client des opérations effectuées, de l'état général du véhicule et des réparations qui devront être faites dans l'avenir.

Vie au travail:

Les mécaniciens de véhicules automobiles travaillent pour des petites, moyennes ou grandes entreprises comme des concessionnaires. Beaucoup travaillent à leur compte ou en tant que vendeur pour des fabricants ou des fournisseurs.

Constructeurs de bateaux (basé sur des compétences)

Il s'agit d'un métier à apprentissage.

Fonctions:

Les constructeurs de bateaux construisent et réparent des bateaux de plaisance et commerciaux allant de 7 pieds (petits canots) à 70 pieds (croiseurs). Les bateaux sont faits en fibre de verre, en acier, en aluminium, en bois ou en résine époxyde.

Description

- Laminer les coques en fibre de verre à l'aide d'outils à main ou de pistolet de pulvérisation et d'un mélange de résine et de fibre de verre.
- Découper et souder des pièces en aluminium ou en acier pour les coques, les ponts et les superstructures.
- Installer les machines et les équipements dans les coques selon les exigences du chantier et conformément aux normes de Transports Canada ou du American Boat & Yacht Council.
- Mesurer la coque avec précision pour fabriquer les meubles et la finition intérieure.
- Poncer la superstructure et l'intérieur.
- Peindre la coque, la superstructure et l'intérieur.
- Installer les fils électriques dans la coque conformément aux normes de Transports Canada ou du American Boat & Yacht Council.

- Installer la tuyauterie dans la coque conformément aux normes de Transports Canada ou du American Boat & Yacht Council.
- Consulter le client ou le superviseur et lire les plans pour déterminer les réparations nécessaires.
- Installer les échafaudages et les structures de support sur le chantier.

Formation unique:

Les constructeurs de bateaux commencent par travailler comme apprentis, en général pendant 3 ans et demi à 5 ans, afin d'acquérir toutes les compétences liées à ce métier et pour être reconnus en tant que tels. Le programme de la Nouvelle-Écosse pour les constructeurs de bateaux dépend avant tout de l'acquisition de compétences précises. Les apprentis apprennent donc pendant qu'ils travaillent, comme employés, pour des entreprises spécialisées dans la construction de bateaux. La formation pratique s'accompagne d'une formation théorique. Veuillez contacter la Nova Scotia Boatbuilders Association (www.nsboats.com) pour obtenir des informations ou trouver un employeur.

Vie au travail:

En Nouvelle-Écosse, il existe une cinquantaine de constructeurs de bateaux, allant de la petite entreprise qui fabrique un bateau à la fois, à des entreprises beaucoup plus importantes qui emploient de nombreux travailleurs qualifiés. Les constructeurs de bateaux travaillent toute l'année. Les salaires offerts correspondent à ceux des travailleurs des autres secteurs de l'industrie.

Technicien d'équipement lourd (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Fonctions:

Les techniciens d'équipement lourd réparent, assurent l'entretien et remettent en état des équipements lourds comme des bulldozers, des grues et des niveleuses.

Description

- Faire l'entretien et réparer des véhicules et des équipements comme des moteurs, des tracteurs à chenilles, des défonceuses, des excavateurs de tranchées, des cureuses, des grues à portique et des équipements analogues.
- Travailler avec des racleuses, des scrapers automoteurs, des tracteurs, des véhicules tout-terrain, de camions et des remorques.
- Réparer et faire l'entretien des équipements selon les besoins, dont le nettoyage, le graissage et l'entretien général.
- Consulter les manuels techniques et utiliser des outils informatiques pour effectuer le diagnostic les défauts.
- Remplacer les pièces défectueuses à l'aide d'outils à main ou mécaniques.

Vie au travail:

Les techniciens d'équipement lourd travaillent souvent sur des chantiers de construction ou sur des sites industriels, dans les secteurs suivants : transport, foresterie, mines, pétrole et gaz, aménagement paysager et défrichage. Certains techniciens d'équipement lourd travaillent dans des ateliers qui remettent en état des pompes à injection et des systèmes de relargage. Les tâches varient beaucoup et dépendent de la nature du contrat ou du projet.

Mécanien de motocyclettes (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les mécaniciens de motocyclettes assemblent, font l'entretien et réparent des motocyclettes, des scooters et d'autres véhicules tout-terrain légers à roues multiples ainsi que des accessoires.

Description

- Passer en revue les commandes et discuter avec le surveillant des travaux à exécuter.
- Diagnostiquer les problèmes et les pannes du système électrique, du moteur, du groupe moto-propulseur, des suspensions ou du cadre en écoutant le véhicule pendant son fonctionnement ou à l'aide de tests.
- Déterminer le coût estimatif des réparations.
- Diagnostiquer et réparer le système d'injection de combustible, le système de carburation, la transmission, le système de direction, la suspension avant et arrière, le système de freinage mécanique, le système de freinage hydraulique, le dispositif d'allumage, le système de chargement, les châssis, les pneus et les roues.
- Vérifier le fonctionnement de l'appareil réparé et le régler.
- Assurer le service d'entretien périodique des moteurs (nettoyage, réglage du carburateur et de la pédale d'embrayage, des freins et de la chaîne d'entraînement) et remplacer les pièces défectueuses.
- Informer les clients des travaux effectués et de l'état général de la motocyclette.

Vie au travail:

Les mécaniciens de motocyclettes travaillent pour des concessionnaires de motocyclettes ou des ateliers de réparation, ou encore à leur compte. Ils travaillent généralement à l'intérieur, mais la majeure partie de leur travail se fait pendant la belle saison. Ces mécaniciens réparent également des véhicules tout-terrain et des motoneiges pendant les mois d'hiver.

Débosselleur et réparateur de carrosserie (métal et peinture) (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Fonctions:

Les débosselleurs et réparateurs de carrosserie (métal et peinture) réparent et remettent en état les parties endommagées des carrosseries et les garnitures intérieures des véhicules automobiles.

Description

- Lire le rapport d'estimation des dommages et des coûts de réparation pour déterminer et planifier les réparations à effectuer.
- Réparer et remplacer les éléments d'avant-train et de caisse de véhicules automobiles, les portières, les éléments de châssis et de dessous de caisse.
- Souder les panneaux de carrosserie, les pare-chocs et les jupes.
- Réparer les systèmes de protection comme les coussins de sécurité gonflables et les ceintures de sécurité.
- Rétrécir ou allonger les panneaux de carrosserie en métal par l'entremise du traitement thermique.
- Réparer, enlever ou remplacer les faisceaux de câbles, les systèmes de conditionnement d'air et les pompes à eau.
- Retirer et installer les pièces boulonnées comme le capot, les couvercles de coffres, les pare-chocs, les garnitures, les portes, les vitres et les pièces intérieures.
- Redresser et aligner les châssis et les assemblages monocorps.
- Enlever, remplacer ou ajuster les organes de direction et de suspension.
- Vérifier le calibrage, les circuits et les dispositifs de sécurité; essayer le véhicule pour vérifier le réglage des trains.

Vie au travail:

Les débosseleurs et réparateurs de carrosserie travaillent dans des ateliers de réparation, des concessionnaires (voitures et camions) et parfois des entreprises de camionnage et d'autobus. Ils travaillent avant tout à l'intérieur. Les débosseleurs et réparateurs de carrosserie peuvent également travailler comme estimateurs de dommages aux véhicules automobiles pour des compagnies d'assurance.

Commis aux pièces (6 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les commis aux pièces trient, entreposent et expédient des pièces et des fournitures (automobiles, équipements lourds, matériel agricole, véhicules industriels et récréatifs).

Description

- Recevoir et trier les pièces, fournitures et matériaux.
- Commander, recevoir, inspecter, mettre les prix et vendre des pièces (vente de gros, vente au détail et centre de distribution)
- Tenir à jour des registres sur les commandes et le nombre, le genre des pièces et des fournitures disponibles et l'endroit où elles sont rangées à l'aide d'un système manuel ou informatisé.
- Offrir un service de soutien et de marchandisage aux clients en vendant des pièces détachées et de rechange pour les véhicules automobiles, la machinerie ou l'équipement par l'entremise de la vente au détail en personne, par téléphone ou sur Internet.

- Organiser et expédier les pièces de rechange et les retours.
- Préparer et mettre à jour les fichiers d'achat, les catalogues et les listes de prix.
- Préparer les relevés de compte.
- Envoyer les factures.
- Utiliser certains outils de gestion et d'organisation comme les ordinateurs, les calculatrices, les télécopieurs et les appareils de manutention.

Vie au travail:

Les commis aux pièces peuvent travailler pour des fabricants de pièces pour véhicules à moteur, des fabricants de véhicules à moteur, des ateliers de réparation de véhicules ou des entreprises spécialisées dans la vente de pièces au détail. Ils travaillent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, par exemple dans les réserves des magasins et des ateliers. En acquérant de l'expérience dans la vente, les commis aux pièces peuvent obtenir des postes de représentants commerciaux.

Technicien de véhicules récréatifs (6 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les techniciens de véhicules récréatifs installent et réparent des pièces extérieures et intérieures, installent des accessoires et inspectent les caravanes automobiles, les caravanes à sellette, les caravanes portées et les tentes-caravanes.

Description

- Examiner, localiser les pannes et diagnostiquer les réparations à faire ou l'entretien en utilisant du matériel d'essai informatique ou électrique, des techniques de localisation des pannes, ainsi qu'en consultant les spécifications du fabricant et des sites Web.
- Réparer ou remplacer les fils électriques, la plomberie, les tuyaux de gaz propane, les appareils ménagers, les fenêtres, les portes, les meubles et la charpente des véhicules récréatifs.
- Réparer les pièces en fibre de verre ainsi que la carrosserie des véhicules récréatifs.
- Contacter les superviseurs, les fabricants et les consommateurs pour faire en sorte que les réparations soient faites en temps voulu, efficaces et économiques.
- Installer des accessoires.
- Faire des inspections avant les livraisons.
- Rédiger des devis.

Vie au travail:

Les techniciens de véhicules récréatifs travaillent pour des concessionnaires, des fabricants de véhicules ou des ateliers de réparation. Ils travaillent généralement à l'intérieur et parfois à l'extérieur et sur des sites de véhicules récréatifs. Les techniciens de véhicules récréatifs possédant une certaine expérience peuvent obtenir des postes de supervision ou administratifs ou ouvrir leur propre atelier de réparation.

Mécanicien en entretien et en réparation de remorques routières (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les mécaniciens en entretien et en réparation de remorques routières inspectent, établissent des diagnostics pour localiser les défauts, réparent et entretiennent les systèmes et éléments mécaniques, électriques et électroniques de véhicules automobiles, d'autobus, de camions légers et de camions lourds de transport routier.

Description

- Passer en revue les commandes, consulter les manuels techniques et discuter des commandes avec le superviseur.
- Vérifier les éléments et les circuits des remorques routières à l'aide d'appareils de diagnostic informatisés et autres pour repérer et isoler les défauts.
- Régler, réparer ou remplacer, au moyen d'outils manuels ou autres équipements spéciaux, les pièces ou éléments défectueux de divers systèmes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en carburant, le dispositif de freinage, les mécanismes de direction et de suspension, le moteur et le groupe propulseur, le système d'échappement et le dispositif antipollution, les systèmes de climatisation et de régulation de la température de l'habitacle et les systèmes électriques et électroniques.
- Essayer les systèmes réparés et les régler selon les spécifications de bon fonctionnement du manufacturier.
- Nettoyer, graisser et faire l'entretien de l'équipement.
- Informer le client des travaux effectués, de l'état général de la remorque et des réparations qui devront être faites dans l'avenir.
- Rédiger les rapports d'entretien.

Vie au travail:

Les mécaniciens en entretien et en réparation de remorques routières travaillent dans des ateliers de réparation, des grandes entreprises spécialisées dans l'entretien de parcs de véhicules, ainsi que dans des compagnies de transport et de construction. Les conditions de travail varient beaucoup en fonction de chaque projet.

Mécanicien de camions et de véhicules de transport (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge, à qualification obligatoire et à apprentissage.

Fonctions:

Les mécaniciens de camions et de véhicules de transport réparent et assurent l'entretien des autobus et des véhicules de transport. Il peut s'agir de plats-ponts, de camions pour marchandise sèche, de camions réfrigérés, de ravitailleurs, de transformateurs, de surpresseurs, de semi-remorque à poutre télescopique, de jeeps, de diabolos, de remorques basculantes et d'autres types de véhicules commerciaux.

Description

- Passer en revue les commandes, consulter les manuels techniques et discuter des commandes avec le superviseur.
- Vérifier les éléments et les circuits des remorques routières à l'aide d'appareils de diagnostic informatisés et autres pour repérer et isoler les défauts.
- Régler, réparer ou remplacer, au moyen d'outils manuels ou autres équipements spéciaux, les pièces ou éléments défectueux de divers systèmes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en carburant, le dispositif de freinage, les mécanismes de direction et de suspension, le moteur et le groupe propulseur, le système d'échappement et le dispositif antipollution, les systèmes de climatisation et de régulation de la température de l'habitacle et les systèmes électriques et électroniques.
- Essayer les systèmes réparés et les régler selon les spécifications de bon fonctionnement du fabricant.
- Nettoyer, graisser et faire l'entretien de l'équipement.
- Informer le client des travaux effectués, de l'état général de la remorque et des réparations qui devront être faites dans l'avenir.
- Rédiger les rapports d'entretien.

Vie au travail:

Les mécaniciens de camions et de véhicules de transport travaillent dans des ateliers de réparation, pour des concessionnaires de camions, les services de transport municipaux ou provinciaux, des garages automobiles et des ateliers de réparation spécialisés. Les mécaniciens de camions et de véhicules de transport peuvent également travailler comme conseillers, pour des fournisseurs et des fabricants, ou encore dans la vente.

Métiers industriels/mécaniques

Technicien en systèmes d'alarme (6 000 heures)

Fonctions:

Les techniciens en systèmes d'alarme installent et réparent des alarmes anti-effraction, des équipements vidéo en circuit fermé et des systèmes de contrôle d'accès.

Description

- Réparer et installer des systèmes de sécurité.
- Changer les codes d'accès.
- Discuter avec les clients de leurs besoins en matière de sécurité.
- Informer les clients sur le matériel et les coûts.
- Installer et tester des systèmes de sécurité comme les alarmes anti-effraction, les équipements vidéo en circuit fermé et les systèmes de contrôle d'accès.
- Commander des pièces de rechange.
- Se tenir au courant des nouveaux produits et des nouvelles technologies.

Vie au travail:

Les techniciens en systèmes d'alarme travaillent dans des ateliers ou se déplacent. Ils doivent se tenir au courant des nouveaux systèmes de sécurité et passent beaucoup de temps directement chez leurs clients.

Réparateur d'appareils électroménagers (6 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les réparateurs d'appareils électroménagers entretiennent et réparent des appareils électroménagers, résidentiels et commerciaux, comme des réfrigérateurs, des fours, des hottes, des laveuses, des sècheuses, des fours à micro-ondes et des broyeurs de déchets.

Description

- Diagnostiquer les pannes à l'aide d'outils spécialisés.
- Consulter le client ou se reporter au bon de travail pour déterminer la nature de la défectuosité de l'appareil.
- Nettoyer et remplacer les pièces défectueuses.
- Rendre visite aux clients à leur domicile, préparer les devis et les commandes.

Vie au travail:

Les réparateurs d'appareils électroménagers travaillent à leur compte, dans des ateliers si les appareils peuvent être déplacés, ou directement sur place dans le cas contraire. Ils sont souvent amenés à travailler directement chez les clients.

Chaudronnier (6 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Fonctions:

Les chaudronniers façonnent, assemblent, érigent, testent, entretiennent et réparent des chaudières, cuves, réservoirs, tours, échangeurs de chaleur et autres structures de chaudronnerie lourde.

Description

- Lire les dessins ou les devis pour planifier le déroulement des opérations.
- Tracer sur la tôle forte, la tôle d'acier ou toute autre pièce de métal lourd, les lignes de cintrage et de découpage à l'aide de rapporteurs, compas, gabarits et autres instruments.
- Régler et utiliser des machines à travailler le métal, notamment des cintreuses, laminoirs, cisailles, chalumeaux découpeurs et perceuses à colonne, pour découper, façonner et former les pièces.
- Ajuster et souder les pièces métalliques pour former des chaudières, réservoirs, cuves, échangeurs de chaleur, tuyauteries et autres produits métalliques lourds.

- Construire et installer des chaudières et d'autres produits métalliques lourds, conformément aux prescriptions données, à l'aide d'outils manuels et mécaniques.

Vie au travail:

Les chaudronniers travaillent souvent à l'extérieur et parfois à des hauteurs importantes. Ce métier nécessite beaucoup de force physique et de coordination. Beaucoup de chaudronniers travaillent pour le ministère de la Défense nationale, ou pour des entreprises privées.

Technicien en communication (6 000 heures)

Fonctions:

Les techniciens en communication installent, vérifient, entretiennent et réparent des téléphones, de l'équipement de commutation et de l'équipement de télécommunication comme des intercoms, des télécopieurs et des réseaux informatiques.

Description

- Installer et faire l'entretien de matériel de communication électronique comme des téléphones, des indicateurs d'état de ligne ou des modems.
- Localiser les pannes en évaluant les problèmes de télécommunication.
- Traiter les commandes des clients liées à l'installation de services de communication vocaux, vidéos ou de données, ainsi que les commandes de service pour l'entretien et la réparation de matériel de communication et de circuits.
- Installer des câbles et d'autres équipements selon les normes en vigueur.
- Mettre à jour la documentation sur les réseaux et les spécifications des équipements.
- Mettre à jour les procédures d'exploitation et les normes en matière de documentation.

Vie au travail:

Les techniciens en communication doivent posséder de bonnes capacités mécaniques et analytiques, de bonnes aptitudes à communiquer et doivent aimer les travaux nécessitant de la précision et parfois de la créativité. Ils travaillent pour des entreprises qui installent, entretiennent, vendent ou louent de l'équipement de communication. Ils installent également des systèmes de communication privés.

Électromécaniciens (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les électromécaniciens entretiennent, mettent à l'essai, remettent à neuf et réparent des moteurs électriques, des transformateurs, de l'appareillage de connexion et d'autres dispositifs électriques utilisés dans des édifices et bâtiments commerciaux, industriels et publics.

Description

- Localiser et réparer les pannes des moteurs électriques, des transformateurs, de l'appareillage de connexion, des générateurs et d'autre matériel électromécanique.
- Remplacer ou remettre à neuf des arbres, des coussinets, des commutateurs et d'autres composants selon les plans et les manuels d'entretien.
- Enrouler, assembler et installer divers types de bobinages pour moteurs ou transformateurs électriques.
- Effectuer l'équilibrage d'armatures ou de rotors, souder et braser des connexions électriques, et aligner et ajuster les pièces.

Vie au travail:

La plupart des électromécaniciens travaillent avant tout dans des grands ateliers et des usines de production. Ceux qui travaillent pour des sous-traitants peuvent être amenés à démonter et remplacer, directement sur place, des moteurs en panne, et à se déplacer régulièrement pour assurer l'entretien d'équipements.

Électronicien (produits de grande consommation) (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les électroniciens (produits de grande consommation) assurent l'entretien et réparent des radios, des télévisions et des magnétoscopes.

Description

- Discuter avec les clients et faire des vérifications de routine pour localiser les défauts.
- Inspecter et tester le matériel, les composants et les assemblages électroniques à l'aide de multimètres, de vérificateurs de circuits, d'oscilloscopes, de sondes logiques et d'autres appareils de contrôle.
- Diagnostiquer et localiser les défauts des circuits, des composants et des équipements.
- Se baser sur les manuels et les plans pour régler, remplacer ou réparer des pièces.
- Tenir les dossiers à jour (bons de travail et rapports d'entretien et de test).
- Obtenir des informations sur les produits et informer sur ces derniers à l'aide de moyens de communication électronique comme les messageries électroniques, les bases de données et Internet.
- Spécialisation possible dans certains types de matériel électronique comme les radios, les télévisions, les appareils stéréos, les caméras vidéos, les réseaux de radiocommunications bilatérales, les magnétoscopes à bande, les systèmes bio-médicaux, les systèmes informatiques ou les systèmes de sécurité.

Vie au travail:

Les électroniciens travaillent le plus souvent seuls sans être supervisés. Certains se rendent directement chez les clients pour faire des réparations ou aller chercher des équipements défectueux; la plupart du temps cependant, le travail est fait à l'intérieur d'un atelier.

Monteur d'installations au gaz (4 000 heures)

Il s'agit d'un métier à apprentissage.

Fonctions:

Les monteurs d'installations au gaz installent, inspectent, réparent et entretiennent des installations au gaz résidentielles, commerciales et industrielles ainsi que l'équipement connexe comme des compteurs de gaz, des régulateurs, des appareils de chauffage et des appareils ménagers.

Description

- Inspecter, installer, réparer et assurer l'entretien des conduites de gaz et du matériel comme les compteurs de gaz, les régulateurs, les appareils de chauffage et les appareils ménagers.
- Étudier les devis et les spécifications pour déterminer l'emplacement des installations.
- Déterminer les dimensions et les types de tuyaux, d'équipements, d'appareils et de dispositifs nécessaires au projet.
- Tester la tuyauterie et d'autres accessoires.
- Couper, fileter et assembler des tuyaux à l'aide de couteaux, de machines à fileter les tuyaux, d'étaux à tuyaux et d'autres outils.
- Installer des événements et des conduits; et brancher des appareils fonctionnant au gaz comme des fourneaux de cuisine, des séchoirs, des barbecues, des fournaies, des chaudières et des systèmes de chauffage.
- Inspecter les systèmes et localiser et remplacer les pièces défectueuses.
- Peut également installer et assurer l'entretien des postes de remplissage (propane et gaz naturel).

Vie au travail:

Les monteurs d'installations au gaz travaillent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur; leurs tâches sont souvent exigeantes au plan physique. Ils travaillent la plupart du temps pour la société qui distribue le gaz dans leur province. Certains monteurs d'installations au gaz travaillent pour des entreprises qui se spécialisent dans l'installation et l'entretien des systèmes de livraison de propane.

Électricien industriel (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Fonctions:

Les électriciens industriels installent, entretiennent, mettent à l'essai, localisent et réparent du matériel électrique et des commandes électriques et électroniques connexes qui produisent de la chaleur, de la lumière, du courant, des signaux ou qui comportent des alarmes à incendie.

Description

- Lire et interpréter les schémas électriques, les plans et les prescriptions du code de l'électricité pour déterminer l'emplacement du matériel électrique dans des installations neuves ou existantes.

- Installer, vérifier, remplacer et réparer des câbles électriques, prises de courant, boîtes de commutation, conduits, artères, montages de câbles à fibres optiques et coaxiaux, appareils d'éclairage et autres composants.
- Procéder aux essais de matériel électrique et électronique et de composants pour vérifier la continuité, le courant, la tension et la résistance.
- Épisser, raccorder et brancher des fils à des accessoires fixes et à des composantes pour former des circuits.
- Entretenir, réparer, installer et procéder aux essais des appareils de coupure, transformateurs, compteurs de tableaux de distribution, régulateurs et réacteurs.
- Entretenir, réparer, installer et procéder aux essais des moteurs électriques, générateurs, alternateurs, batteries d'accumulateurs industriels, et systèmes hydrauliques et pneumatiques de contrôle électrique.
- Tester des circuits pour s'assurer que les systèmes sont sécuritaires et compatibles.
- Exécuter des programmes d'entretien préventif et tenir des registres d'entretien.

Vie au travail:

La plupart des électriciens industriels travaillent à temps plein pour des grandes entreprises qui entretiennent et réparent des systèmes électriques. Ils travaillent le plus souvent à l'extérieur.

Technicien en instrumentation et contrôle (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Fonctions:

Les techniciens en instrumentation et contrôle réparent, entretiennent et installent du matériel de mesure et de contrôle.

Description

- Utiliser des instruments pneumatiques, électroniques et des microordinateurs pour mesurer, contrôler et maintenir la pression, le débit, la température, le niveau, le déplacement, la force et la composition chimique de matériel de mesure et de contrôle.
- Réparer et assurer l'entretien de composantes et retirer et remplacer les pièces défectueuses.
- Étalonner et entretenir les instruments.
- Travailler avec des ingénieurs pour la conception d'éléments de base.
- Installer et entretenir les instruments installés sur des équipements et du matériel neufs ou existants.
- Se conformer aux normes d'installation de la CSA, l'ISA et de l'API.

Vie au travail:

Les techniciens en instrumentation et contrôle travaillent pour des entreprises des secteurs suivants : pâte et papier, hydroélectricité, mines et gaz naturel, fabrication industrielle et commerciale. Il arrive que les personnes qui exercent ce métier passent à des postes de gestion ou de vente.

Mécanicien industriel (mécanicien de chantier) (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Fonctions:

Les mécaniciens de chantier et les mécaniciens industriels installent, entretiennent, recherchent la cause des pannes et réparent de la machinerie industrielle fixe ainsi que du matériel mécanique dans les usines.

Description

- Lire des plans, des diagrammes et des schémas pour déterminer la façon de procéder.
- Démonter et déplacer des machines industrielles fixes comme des pompes, des ventilateurs, des réservoirs, des convoyeurs, des chaudières et des générateurs, à l'aide d'outils à main et électriques ainsi que d'appareils de levage.
- Inspecter et examiner de la machinerie et du matériel pour en déceler les dérèglements et les défaillances.
- Installer et entretenir les systèmes de transmission de courant, sous vide, hydrauliques et pneumatiques ainsi que les contrôleurs programmables.
- Ajuster des roulements, aligner des roues et des arbres, attacher des moteurs, faire des raccords et attacher des courroies.
- Se servir d'outils d'usinage, notamment des tours et des meules, pour fabriquer les pièces nécessaires à la remise en état, à l'entretien ou au montage des machines.
- Nettoyer, lubrifier et assurer l'entretien des machines à l'aide de procédures de prévention comme l'analyse des vibrations.
- Gérer les stocks de pièces de rechange.

Vie au travail:

Les mécaniciens de chantier et les mécaniciens industriels travaillent dans des usines et dans d'autres établissements industriels; ils font souvent de la construction ou du travail d'entretien. Ils travaillent le plus souvent en équipe, avec des machinistes, des électriciens et des tuyauteurs.

Serrurier (8 000 heures)

Fonctions:

Les serruriers installent et réparent des serrures, taillent des clés et changent les combinaisons des serrures, que ce soit dans des maisons d'habitation, des voitures ou des édifices commerciaux et industriels.

Description

- Réparer et entretenir des machines à tailler des clés.
- Réparer, ajuster et installer des serrures.
- Tailler des doubles et modifier les combinaisons.

- Ouvrir les cylindres quand il n'y a pas de clé.
- Tailler des clés passe-partout.
- Installer et concevoir des serrures à haute sécurité, des systèmes de contrôle des clefs avec passe-partout, des croisillons de fenêtre, des serrures à pêne et des systèmes de verrouillage sans clé pour différentes compagnies, des usines et des édifices publics.
- Réparer ou remplacer des pièces de systèmes de sécurité d'entrée ou de sortie comme des ferme-porte, des charnières et des mécanismes d'ouverture.
- Tailler des clés pour voitures.
- Changer les combinaisons des coffres-forts et des chambres fortes.

Vie au travail:

Les serruriers travaillent le plus souvent dans des ateliers ou directement chez leurs clients. Ils doivent se tenir au courant de l'évolution des systèmes de sécurité. Ils travaillent souvent chez leurs clients pendant une bonne partie de la journée.

Machiniste (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Fonctions:

Les machinistes règlent et conduisent diverses machines-outils afin de tailler ou de meuler le métal, le plastique ou d'autres matériaux pour fabriquer ou modifier des pièces ou des produits de dimensions précises.

Description

- Lire et interpréter des dessins techniques, des plans, des graphiques et des tableaux ou examiner des échantillons de pièces afin de déterminer les opérations d'usinage à effectuer.
- Calculer les dimensions et les tolérances, mesurer et agencer les éléments à usiner.
- Préparer les croquis.
- Régler, faire fonctionner et entretenir diverses machines-outils, de même que de l'outillage à commande numérique par ordinateur, pour exécuter des travaux d'usinage de précision, non répétitifs, notamment des travaux de sciage, de tournage, de fraisage, d'alésage, de rabotage, de perçage et de rectification.
- Ajuster et assembler les pièces métalliques usinées et les sous-ensembles au moyen d'outils manuels et mécaniques.
- Vérifier, à l'aide d'instruments de mesure de précision, si les dimensions des produits sont exactes et conformes aux prescriptions.

Vie au travail:

Les machinistes peuvent travailler pour des grandes entreprises (chaîne de production) ou dans des petits ateliers pour lesquels ils fabriquent des pièces pour différents types de machines. Les machinistes travaillent dans des endroits où des machines et des équipements sont fabriqués ou réparés.

Appareilleurs de bateaux (8 000 heures)

Fonctions:

Les appareilleurs de bateaux fabriquent et réparent des pièces en métal pour les bateaux et coupent et façonnent le métal pour la construction de bateaux.

Description

- Évaluer et déterminer les travaux à faire à partir des bons de commande.
- Assurer l'entretien des équipements.
- Estimer les coûts des réparations.
- Conduire des bateaux et du matériel de manutention.
- Installer et entretenir des moteurs et des composantes électriques et hydrauliques ainsi que des systèmes d'entraînement.
- Tester les équipements réparés.
- Expliquer aux clients la nature des travaux qui devaient être effectués.

Vie au travail:

Les appareilleurs de bateaux travaillent pour des concessionnaires de bateaux et pour des ateliers indépendants.

Transformateur de métaux (appareilleur) (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Fonctions:

Les transformateurs de métaux fabriquent et réparent des pièces en métal utilisées dans la construction de ponts, d'édifices, de plaques de chaudière, de réservoirs et d'appareils à pression.

Description

- Lire et interpréter les plans et en discuter avec les clients.
- Faire les calculs nécessaires à la fabrication des pièces métalliques.
- Couper les pièces en fonction des plans.
- Créer des plans à l'aide de logiciels de conception assistée par ordinateur.
- Utiliser du matériel pour retirer, perforer et façonner des pièces en métal, ainsi que des chalumeaux coupeurs pour couper du métal, percer des trous et rouler et plier le métal pour obtenir la forme souhaitée.
- Assembler différentes pièces (de façon mécanique ou par soudure de pointage) pour qu'un soudeur puisse faire son travail.

Vie au travail:

Les transformateurs de métaux travaillent pour des entreprises qui fabriquent des pièces en métal de précision, généralement dans des usines et des ateliers. Les monteurs de plaques et les charpentiers en acier sont employés par des entreprises de fabrication et de construction commerciale, ou des ateliers de réparation de pièces métalliques ou faisant partie de l'industrie pétrolière.

Électricien de mine (5 000 heures)

Fonctions:

Les électriciens de mine installent, réparent et entretiennent les équipements et les systèmes électriques utilisés dans les mines.

Description

- Lire et interpréter les schémas électriques, les plans et les prescriptions du code de l'électricité pour déterminer l'emplacement du matériel électrique industriel.
- Installer, vérifier, remplacer et réparer des câbles électriques, prises de courant, boîtes de commutation, conduits, artères, montages de câbles à fibres optiques et coaxiaux, appareils d'éclairage et autres composants.
- Procéder aux essais de matériel électrique et électronique et de composants pour vérifier la continuité, le courant, la tension et la résistance.
- Entretenir, réparer, installer et procéder aux essais des appareils de coupure, transformateurs, compteurs de tableaux de distribution, régulateurs et réacteurs.
- Entretenir, réparer, installer et procéder aux essais des moteurs électriques, générateurs, alternateurs, batteries d'accumulateurs industriels, et systèmes hydrauliques et pneumatiques de contrôle électrique.
- Localiser, entretenir et réparer les systèmes de contrôle industriels (mines) électriques et électroniques et autres dispositifs connexes.
- Exécuter des programmes d'entretien préventif et tenir des registres d'entretien;
- Installer, entretenir et calibrer, s'il y a lieu, des instruments industriels et dispositifs connexes.

Vie au travail:

Les électriciens de mine travaillent dans des mines, mais en raison de la polyvalence de leurs compétences, ces derniers peuvent également travailler comme électriciens industriels; les débouchés sont donc nombreux.

Mécanicien de mine (5 000 heures)

Fonctions:

Les mécaniciens de mines réparent, entretiennent et assemblent les équipements et les machines utilisés dans les mines.

Description

- Installer et réparer les machines utilisées dans les mines à l'aide d'outils à main ou électriques.
- Entretenir l'équipement (graissage, nettoyage et inspections de routine).
- Démonter et réassembler les machines utilisées dans les mines.
- Lire des plans, des diagrammes et des schémas pour déterminer la façon de procéder (construction et installation).
- Pouvoir être chargé de certains processus comme le soudage en position verticale.
- Fabriquer et installer des tuyaux en métal.

Vie au travail:

Les mécaniciens de mines travaillent dans des mines, mais en raison de la polyvalence de leurs compétences, ces derniers peuvent également travailler comme mécaniciens d'appareils industriels. Ils travaillent dans des secteurs très variés : pâte et papier, hydroélectricité, mines et gaz naturel, fabrication industrielle et commerciale.

Mécanicien de brûleurs à mazout (6 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge, à qualification obligatoire et à apprentissage.

Fonctions:

Les installateurs de brûleurs à mazout installent, réparent et entretiennent les appareils de chauffage à l'huile, au charbon et au bois dans les bâtiments à usage commercial et résidentiel.

Description

- Installer des tuyaux et des conduits d'air, ainsi que d'autres accessoires, selon les dessins et les devis.
- Vérifier l'équipement.
- Effectuer l'entretien de routine.
- Diagnostiquer les défauts et réparer ou remplacer les pièces usées ou défectueuses.

Vie au travail:

De nombreux installateurs de brûleurs à mazout travaillent à leur compte. En raison des avancées technologiques dans ce domaine, lesquelles ont permis la création d'appareils de chauffage plus fiables, les emplois sont moins nombreux que pour d'autres métiers.

Mécanicien de centrale (4 000 – 8 000 heures)

Il s'agit d'un métier à apprentissage.

Fonctions:

Les mécaniciens de centrale entretiennent les équipements, les chaudières et les générateurs qui produisent de la chaleur et du courant dans des édifices et qui assurent leur aération.

Description

- Inspecter, installer et tester des machines et des équipements.
- Discuter du fonctionnement des machines avec les superviseurs et des techniciens d'entretien pour diagnostiquer les problèmes ou réparer des machines.
- Démontier les machines en panne et installer de nouvelles pièces ou celles qui ont été réparées.
- Nettoyer et graisser les arbres, les roulements, les engrenages et les autres pièces des machines.
- Installer et réparer des composants électriques ou électroniques.
- Assembler, installer et entretenir la tuyauterie et l'équipement hydraulique et pneumatique connexe.

- Réparer et remplacer les jauges, les valves, les régulateurs de pression et l'équipement connexe.
- Installer, programmer ou réparer des machines et des équipements automatisés comme des commandes numériques par ordinateur.
- Installer et faire fonctionner des outils comme des meules, des affûteurs, des perceuses et des machines à fraiser pour réparer ou fabriquer des pièces de machine, des gabarits de montage et des accessoires fixes ainsi que des outils.
- Utiliser des chalumeaux coupeurs ou du matériel de soudage pour couper ou assembler des pièces métalliques.
- Fabriquer et réparer des comptoirs, des bancs, des cloisons et d'autres structures.

Vie au travail:

Les mécaniciens de centrale travaillent pour des grandes entreprises et au sein d'une équipe.

Technicien de lignes électriques (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Fonctions:

Les monteurs de lignes électriques montent, entretiennent et réparent des réseaux aériens et souterrains de transmission et de distribution d'électricité (lignes électriques, poteaux et éclairage des rues).

Description

- Installer, entretenir et réparer des réseaux de distribution et de transmission d'électricité, y compris des lignes et des câbles électriques aériens et souterrains, des isolateurs, des conducteurs, des paratonnerres, des coupe-circuits, des transformateurs et d'autre matériel associé, et chercher la cause des pannes.
- Localiser la source du problème et remplacer ou réparer les lignes défectueuses en cas de panne de courant.
- Monter et entretenir des poteaux et des pylônes en acier, en bois ou en béton de même que des câbles de haubanage.
- Épisser, souder et isoler des conducteurs et des câbles connexes, à l'aide d'outils à épisser et de matériel et d'outils électriques appropriés.
- Vérifier et mettre à l'essai des lignes et des câbles électriques aériens et souterrains, de même que du matériel auxiliaire, à l'aide d'appareils de vérification électrique;
- Grimper dans des échelles ou utiliser des nacelles à commandes hydrauliques pour effectuer des travaux en hauteur dans les poteaux et les pylônes, ou travailler dans des espaces restreints, comme des tranchées et des tunnels, pour installer des lignes et des câbles électriques de même que d'autre matériel auxiliaire.
- Installer et entretenir des réseaux d'éclairage des rues.
- Utiliser des schémas de câblage, des systèmes indicateurs de tension et d'autres instruments de contrôle pour identifier les dispositifs de sectionnement automatiques défectueux, les coupe-circuits, les fusibles, les régulateurs de tension, des transformateurs, des commutateurs, des relais ou des fils.

Vie au travail:

Les monteurs de lignes électriques sont employés par des entreprises de services publics et leurs entrepreneurs. Puisqu'ils sont à l'extérieur, les déplacements font partie de leur quotidien. Même s'ils travaillent normalement 40 heures par semaine, les monteurs de lignes électriques peuvent être amenés à travailler à n'importe quelle heure et par tous les temps.

Mécanicien en réfrigération et en climatisation (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge, à qualification obligatoire et à apprentissage.

Fonctions:

Les mécaniciens en réfrigération et en climatisation installent, entretiennent, réparent et révisent des installations de climatisation centrale résidentielle, des installations de réfrigération et de climatisation de type commercial ou industriel et des systèmes connexes.

Description

- Lire et interpréter les bleus, les dessins ou autres spécifications.
- Mesurer et déterminer des points de repère en vue de l'installation.
- Assembler et installer à l'aide d'outils manuels ou électriques des éléments de réfrigération ou de climatisation comme des moteurs, des commandes, des jauges, des robinets, des pompes de circulation, des condenseurs, des humidificateurs, des évaporateurs et des compresseurs à l'aide d'outils à main ou électriques.
- Mesurer et couper des tuyaux et les raccorder en utilisant du matériel de soudage et de brasage.
- Installer et remettre en état des systèmes complets de chauffage, de ventilation, de traitement de l'air, de réfrigération et de climatisation.
- Mettre les installations en marche et les soumettre à des essais d'étanchéité en utilisant des appareils d'essai.
- Recharger des installations avec du frigorigène, contrôler et tester les régulateurs, calibrer les systèmes et effectuer l'entretien de routine et le service.
- Préparer les devis pour les clients.

Vie au travail:

Les mécaniciens en réfrigération et en climatisation travaillent le plus souvent pour des entreprises qui installent et entretiennent des appareils de climatisation et de réfrigération. Ils travaillent aussi bien dans des chambres de compresseurs et sur des toits que dans des salles d'ordinateurs. Ils sont généralement employés à temps plein et font des semaines de 40 heures. Ils travaillent directement sur place, dans des restaurants, des supermarchés, des hôpitaux, etc., c'est-à-dire dans tous les édifices munis de systèmes de climatisation.

Technicien en installation de forage

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les techniciens en installation de forage sont chargés du fonctionnement des treuils de forage, de l'équipement rotatif et des pompes ainsi que de tenir à jour les dossiers sur les opérations de forage. Ils sont en mesure d'effectuer toutes les tâches des membres de leur équipe et sont responsables de la sécurité, de la formation et de la supervision de ces derniers.

Description

- Utiliser des outils à main variés ainsi que du matériel motorisé, des appareils de levage ainsi que de l'équipement de protection individuelle et des vêtements de protection.
- Démonter et assembler des forages.
- Inspecter et entretenir l'équipement de forage.
- Installer des canalisations d'air, de mazout et hydrauliques, ainsi que des lignes électriques.
- Préparer les chaudières et les systèmes de circulation de vapeur.
- Effectuer des forages spéciaux.
- Préparer les déplacements d'appareils de forage.

Vie au travail:

Les techniciens en installation de forage se déplacent souvent dans des endroits éloignés et doivent travailler par tous les temps. Ils doivent être en bonne forme physique car ils soulèvent souvent des objets lourds, travaillent de longues heures et font des mouvements répétitifs. Étant donné que les forages se font 24 heures sur 24, ils travaillent en équipe.

Tôlier (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Fonctions:

Les tôliers façonnent, assemblent, installent et réparent des articles en métal. Ils utilisent de nombreux métaux comme l'acier noir et l'acier galvanisé, le cuivre, le laiton, le nickel, l'acier inoxydable, l'aluminium et le fer blanc.

Description

- Mesurer et marquer les feuilles de métal selon les plans ou les modèles.
- Préparer des gabarits au moyen de logiciels de conception et de dessin assistés par ordinateur.
- Utiliser des machines légères, telles que cisailles, emboutisseuses, presses et poinçonneuses, et aussi du matériel à commande numérique, pour couper, cintrer, poinçonner, percer, profiler ou redresser la tôle.
- Fabriquer, assembler, installer et réparer des produits faits en métal.
- Ajuster et assembler les pièces métalliques au moyen de matériel à riveter, à souder et à braser et autre équipement, pour façonner des produits tels que conduits d'aération, bâches d'échappement, gouttières, ossatures de cloisons, conduits d'air et de chauffage, dispositifs de manutention de matériel, toitures et constructions métalliques.

- Meuler et polir les joints, raccords et surfaces rugueuses.
- Inspecter la qualité des produits et des installations afin d'assurer leur conformité aux prescriptions.

Vie au travail:

La plupart des tôliers travaillent pour des entreprises spécialisées dans le travail à partir de métal, la climatisation et le chauffage, ainsi que la construction industrielle. Certains sont employés par des entreprises de toitures pour installer des solins et des couronnements. Les tôliers travaillent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, ainsi que par tous les temps. Les tôliers possédant beaucoup d'expérience peuvent se spécialiser dans la conception ou l'estimation de projets.

Poseur de gicleurs (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge, à qualification obligatoire et à apprentissage.

Fonctions:

Les poseurs de gicleurs fabriquent, montent, essayent, entretiennent et réparent des réseaux de gicleurs à eau, à mousse, à anhydride carbonique et à poudre pour la prévention des incendies dans les bâtiments.

Description

- Étudier les plans, les devis et les codes des incendies pour établir le tracé du réseau.
- Poser les colliers, supports et étriers nécessaires pour assujettir les canalisations, les gicleurs et l'équipement de lutte contre les incendies, à l'aide d'outils manuels ou mécaniques.
- Fabriquer, monter, essayer, entretenir et réparer des réseaux gicleurs à eau, à mousse, à anhydride carbonique et à poudre pour la prévention des incendies dans les bâtiments.
- Raccorder les canalisations aux réservoirs d'alimentation et aux conduites principales d'eau, aux pompes, aux compresseurs et aux appareils de régulation à l'aide de différentes méthodes, dont le brasage et le soudage.
- Installer des soupapes, des alarmes et l'équipement connexe.
- Vérifier l'étanchéité du réseau au moyen d'appareils pneumatiques ou hydrauliques.
- Inspecter, entretenir et réparer les tuyaux, les accessoires fixes et les commandes comme les raccords aux prises d'incendie, aux pompes et aux têtes de gicleurs.
- Préparer les devis pour les clients.

Vie au travail:

Les poseurs de gicleurs travaillent dans des édifices industriels, des grands magasins, des édifices de bureaux, des hôtels ou des hôpitaux. Ils sont souvent employés par des entreprises en construction et des compagnies spécialisées dans la protection contre les incendies. Les poseurs de gicleurs travaillent principalement à l'intérieur, dans des espaces qui ne sont pas toujours chauffés.

Tuyauteur et monteur d'appareils de chauffage (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Fonctions:

Les tuyauteurs et les monteurs d'appareils de chauffage dessinent, fabriquent, posent, entretiennent et réparent des réseaux de canalisations d'eau, de vapeur, de gaz, de combustibles et de produits chimiques servant au chauffage, au refroidissement, au graissage et à d'autres procédés industriels.

Description

- Étudier les plans, avant-projets et devis pour établir le tracé du réseau.
- Faire des croquis détaillés pour les tuyaux ainsi que la fabrication et l'installation de l'équipement.
- Pratiquer les ouvertures dans les murs, les planchers et les plafonds à l'aide de machines ou d'outils manuels ou mécaniques.
- Choisir le type de tuyaux et le calibre appropriés; mesurer, couper, tarauder et plier les tuyaux à l'aide d'outils manuels ou mécaniques.
- Souder, braser, cimenter et fileter des raccords pour joindre des tuyaux et fabriquer des tronçons de tuyaux.
- Utiliser du matériel d'essai pour détecter la présence de fuites.
- Nettoyer et entretenir les canalisations et les raccords.
- Remplacer les éléments usés et remettre le système en marche.
- Préparer les devis pour les clients.

Vie au travail:

Les tuyauteurs et les monteurs d'appareils de chauffage travaillent pour des entreprises ou des sous-traitants spécialisés dans la fabrication de canalisations, des usines thermiques, des sociétés de services publics, des raffineries, des usines à gaz, des usines de pâte à papier et des usines chimiques. Les possibilités d'emploi varient en fonction des saisons et des conditions économiques. Les entreprises de construction peuvent exiger que leurs employés se déplacent et vivent dans des logements de location ou directement sur les chantiers.

Outils-ajusteurs (8 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les outils-ajusteurs fabriquent, réparent ou modifient des outils, des matrices, des gabarits, des montages et des calibres usinés, en prototypes ou sur mesure, selon des dimensions précises, en se servant de divers métaux, alliages et plastiques.

Description

- Lire et interpréter les dessins et les fiches techniques des divers outils, matrices, prototypes ou modèles.
- Préparer des gabarits et des croquis et choisir les méthodes d'exécution.

- Choisir et mesurer des blocs de métal ou des pièces moulées et y faire les traçages nécessaires à leur usinage.
- Régler, opérer et entretenir diverses machines à commande numérique et des machines à commande numérique assistée par ordinateur qui coupent, tournent, fraisent, aplanissent, alèsent, percent et meulent le métal, ou le façonnent par d'autres procédés pour obtenir les dimensions et la finition voulues.
- Calculer les dimensions et les tolérances et régler les machines-outils.
- Vérifier la précision du travail et de l'assemblage des pièces.
- Ajuster et monter ou démonter des pièces à l'aide d'outils à main.
- Procéder à des essais pour vérifier si les dispositifs fonctionnent bien.

Vie au travail:

Les outilleurs-ajusteurs travaillent principalement dans l'industrie de la fabrication, notamment d'automobiles, d'aéronefs et de métaux, de machinerie électrique et de plastiques ainsi que dans des ateliers de moulage et d'outillage et de fabrication. Les outilleurs-ajusteurs travaillent généralement dans des ateliers d'usinage. Certains deviennent concepteurs d'outils ou s'installent à leur compte.

Métiers du secteur des services

Boulangier-pâtissier (6 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les boulangers-pâtisseries font des pains, des petits pains, des muffins, des tartes, des pâtisseries, des gâteaux et des biscuits.

Description

- Suivre les recettes et en créer.
- Faire des pains, des petits pains, des muffins, des tartes, des pâtisseries, des gâteaux et des biscuits dans des pâtisseries qui font le commerce de gros et de détail ainsi que dans des restaurants.
- Décorer les pâtisseries.
- Gérer les stocks d'ingrédients et les outils; s'assurer que les produits sont à la hauteur des normes de qualité exigées.
- Superviser la vente des produits.
- Engager, former et superviser le personnel de boulangerie-pâtisserie.

Vie au travail:

Les boulangers-pâtisseries travaillent dans des boulangeries-pâtisseries, des magasins d'alimentation, des services de traiteur, des hôtels, des restaurants, des centres hospitaliers et d'autres établissements; ils peuvent également s'installer à leur compte.

Cuisinier (6 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge et à apprentissage.

Fonctions:

Les cuisiniers préparent et dirigent le travail en cuisine, créent des menus et gèrent les stocks pour le personnel d'établissements publics, de restaurants, d'hôtels et d'autres établissements.

Description

- Créer des menus en fonction des demandes et du nombre de personnes.
- Mesurer et commander les aliments.
- Découper la viande.
- Entretenir les cuisines selon les normes en matière de santé et de sécurité en vigueur.
- Nettoyer et entretenir les ustensiles.
- Superviser le personnel de cuisine pendant la préparation et la manipulation des aliments.
- Contrôler et commander le matériel nécessaire.
- Faire fonctionner les cuisinières et les fours.
- Evaluer la qualité des produits utilisés dans la préparation des plats.

Vie au travail:

Les cuisiniers travaillent dans l'industrie hôtelière et dans les restaurants, mais également dans des hôtels, des centres hospitaliers et d'autres établissements de soins de santé, des services alimentaires centralisés, des établissements d'enseignement et d'autres établissements. Ils travaillent souvent en équipe et il arrive que certains ouvrent leur propre restaurant.

Coiffeur (4 000 heures)

Il s'agit d'un métier désigné Sceau rouge.

Fonctions:

Les coiffeurs coupent et coiffent les cheveux selon les préférences et la physiologie des clients.

Description

- Couper et coiffer les cheveux selon les préférences des clients.
- Suggérer des styles de coiffure compatibles avec les traits physiques des clients.
- Faire des shampoings et des rinçages.
- Faire des permanentes.
- Défriser et friser.
- Décolorer, colorer, teindre et faire des mèches.
- Nettoyer et coiffer des perruques et des postiches.

Formation particulière :

Le métier de coiffeur est un métier spécialisé pour lequel il faut parfois obtenir un diplôme dans une école privée pour travailler dans certains salons en Nouvelle-Écosse. Veuillez vous renseigner directement auprès d'un salon de votre région pour obtenir des informations précises sur les exigences requises.

Vie au travail:

Les coiffeurs travaillent souvent dans des salons privés ou à leur compte, le plus souvent debout; ils aiment travailler avec d'autres personnes.

Apprenti

Personne qui exerce un métier ou une profession en vertu d'un contrat ou d'un accord sous la supervision d'une personne qualifiée. L'apprenti acquiert les connaissances, les compétences, les outils et les rudiments du métier ou de la profession grâce à une formation en cours d'emploi et à une formation en établissement.

Carnet d'apprenti

Carnet remis à chaque apprenti et dans lequel les compétences et les connaissances acquises ainsi que les heures travaillées sont consignées. Le nom donné à ce carnet peut varier d'une province à une autre.

Apprentissage

L'apprentissage est un contrat entre un apprenti et un employeur qui allie expérience pratique à formation théorique. Les apprentis qui répondent à l'ensemble des exigences pratiques et théoriques sont soumis à une vérification de compétences de la part d'un compagnon qualifié, se voient remettre un certificat d'apprentissage et un certificat de qualification, et deviennent ainsi des compagnons certifiés.

Contrat d'apprentissage

Document signé par l'employeur, le promoteur ou le comité conjoint de formation en apprentissage et l'apprenti, indiquant les conditions et les responsabilités des parties liées à l'apprentissage. Ce contrat est habituellement cosigné par le ministère ou l'organisme gouvernemental responsable de la loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle (*Apprenticeship Trades and Qualifications Act and Regulations*).

Apprentissage enregistré

Règlements en vertu desquels une personne doit répondre à l'ensemble des exigences relatives à un apprentissage, dont la signature d'un contrat d'apprentissage ou un protocole d'entente avec un employeur et l'agence provinciale ou territoriale responsable de l'apprentissage. Pour obtenir des informations précises sur l'enregistrement d'un apprenti en Nouvelle-Écosse, veuillez consulter le site www.nsapprenticeship.ca.

Formation théorique dans le cadre d'un apprentissage

Période de formation donnée en salle de classe, en général dans une école professionnelle, un collège communautaire, une école technique ou un institut de formation privé; cette formation peut être également assurée par l'employeur et donnée au sein même de son entreprise. Elle a pour objectif d'enseigner les aspects théoriques d'un métier et s'accompagne parfois de travaux en laboratoire. Cette formation est donc complémentaire à la formation pratique.

Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA)

Le CCDA est un organisme formé des directeurs de l'apprentissage de chaque province et territoire et de deux représentants de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC). Il est chargé de la gestion du programme du Sceau rouge et collabore avec l'industrie pour développer une main-d'œuvre qualifiée.

Certificat d'apprentissage

Certificat délivré à une personne qui a réussi un programme de formation en apprentissage officiel.

Certificat de compétence

Certificat remis à un apprenti qui a réussi l'examen de certification. Ce certificat est également remis à un compagnon qui possède l'expérience et les compétences requises et qui a obtenu la note de passage à l'examen de certification.

Certification

L'examen de certification est la dernière étape d'un programme d'apprentissage. Toute personne qui réussit cet examen devient compagnon.

Alternance travail-études

Programme auquel participe une personne inscrite dans une école ou un collège communautaire et qui, en vertu d'une entente entre ladite école et un employeur, alterne formation théorique et formation pratique.

Métier à qualification obligatoire

Métier pour lequel il faut posséder un certificat de qualification, devenir apprenti enregistré ou jeune apprenti, posséder un certificat de qualification d'une autre province ou d'un autre territoire ayant été validé par le programme du Sceau rouge, ou posséder un permis de travail temporaire.

Métier désigné

Métier officiellement reconnu par une loi provinciale ou territoriale pour la formation en apprentissage et la reconnaissance professionnelle. Les exigences de la formation en établissement et en cours d'emploi ainsi que les examens de niveau et de reconnaissance professionnelle sont décrits dans la réglementation sur les métiers.

Pour obtenir la liste des métiers désignés et de ceux à qualification obligatoire de la Nouvelle-Écosse, veuillez consulter le site suivant : www.nsapprenticeship.ca/trades.shtml.

Employeur

Personne ou entreprise qui accepte de fournir à un apprenti enregistré ou à un jeune apprenti une formation pratique. Dans de nombreux cas, l'employeur peut ne pas être le compagnon chargé de la formation et de l'évaluation des compétences.

Agent chargé de la formation industrielle et de la certification

L'agent chargé de la formation industrielle et de la certification travaille au sein de la Direction du perfectionnement des compétences de la Division de la formation des apprentis et du développement des compétences, au ministère du Travail et du Développement de la main-d'œuvre de la Nouvelle-Écosse. Ses fonctions sont les suivantes :

- Enregistrer les apprentis et les employeurs
- Évaluer et recommander des clients
- Organiser les formations
- Faire des contrôles sur les lieux de travail
- Assurer une liaison avec l'industrie
- Promouvoir le système de formation en apprentissage

Examen interprovincial

Instrument servant à déterminer si les apprentis finissants et les personnes de métier expérimentées satisfont aux normes nationales dans un métier du Sceau rouge. Ces examens sont fondés sur l'analyse nationale du métier en question.

Programme du Sceau rouge

Programme visant à réunir les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral pour favoriser la mobilité de la main-d'œuvre en établissant des normes communes de reconnaissance professionnelle pour chaque métier et profession. Grâce à ce programme, les travailleurs et travailleuses qui ont terminé leur apprentissage et ceux qui possèdent déjà une carte de compétence peuvent obtenir un sceau rouge sur leur certificat d'aptitude professionnelle s'ils réussissent l'examen interprovincial. Pour obtenir la liste complète des métiers du Sceau rouge, veuillez visiter le site www.red-seal.ca.

Compagnon

Personne ayant acquis les connaissances et les compétences correspondant à un métier et ayant reçu un certificat de qualification autorisé par une autorité provinciale ou territoriale.

Analyse de profession nationale

Document qui décrit les tâches et les sous-tâches réalisées par les travailleurs dans une profession ou un métier donné. Les analyses nationales de professions pour les métiers désignés du Programme du Sceau rouge sont effectuées par des experts de l'industrie, sous la direction du gouvernement fédéral et avec le concours des gouvernements provinciaux et territoriaux. Cette analyse sert de base à l'élaboration d'un examen interprovincial.

Santé et sécurité au travail

Tout employeur doit posséder, en vertu de la loi, des programmes et des politiques en matière de santé et de sécurité au travail. Il doit en outre mettre en place, avec la collaboration de ses employés, des activités adéquates en la matière. Les exigences liées aux formations sur la sécurité peuvent comprendre les premiers soins, SIMDUT, des séances d'information sur la sécurité ainsi que sur les EPI. Pour en savoir plus sur les lois et les règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail, veuillez consulter le site du ministère de l'Environnement et du Travail à l'adresse suivante : www.gov.ns.ca/enla/ohs/ et celui de la Commission d'indemnisation des accidents du travail à www.wcb.ns.ca/new/index.php?menu=main.

Formation en cours d'emploi

Élément d'un programme de formation en apprentissage pendant lequel les apprentis travaillent sur les lieux de l'emploi pour apprendre les rudiments du métier sous la supervision d'un compagnon.

Formation préalable à l'apprentissage

Cours intensifs préalables visant à préparer une personne à l'emploi dans une profession donnée; ces cours peuvent faire partie d'un programme d'apprentissage. En Nouvelle-Écosse, ces cours sont offerts par le Nova Scotia Community College (NSCC). Pour obtenir la liste des programmes offerts, veuillez visiter le site www.nsc.ca.

Les personnes ayant effectué un cours préparatoire à l'emploi doivent suivre un programme d'apprentissage pour devenir compagnon. Les cours offerts dans le cadre d'une formation préalable à l'apprentissage, au NSCC, sont crédités en vue d'un apprentissage et pour certaines formations techniques.

Reconnaissance des acquis (RDA)

Processus de reconnaissance et d'octroi de crédits pour les aptitudes, les connaissances ou les compétences qu'une personne a acquises au cours d'expériences de travail, d'études et d'activités de formation antérieures, ou encore d'études autodidactiques. Pour déterminer si une personne peut faire valoir ses acquis, celle-ci doit rencontrer un des agents chargés de la formation industrielle et de la certification, à la Division de la formation des apprentis et du développement des compétences.

Conseil d'apprentissage provincial

Conseil nommé par le gouvernement provincial ou territorial dont la principale tâche consiste à informer le ministre responsable du marché du travail des questions concernant la formation et la reconnaissance professionnelle de personnes exerçant un métier désigné. Le conseil est habituellement formé d'un nombre égal de représentants des employeurs et des employés, d'un ou de plusieurs membres du grand public et, dans la plupart des cas, d'un représentant d'un organisme de formation de la province ou du territoire.

Rapport – Compagnon/Apprenti

Nombre de compagnons qualifiés ou certifiés qu'un employeur doit avoir pour un métier désigné pour pouvoir enregistrer un apprenti. En général, pour la plupart des métiers désignés en Nouvelle-Écosse, ce rapport est de 1 : 1. Il permet de faire en sorte que les employeurs possèdent suffisamment de personnel pour assurer des formations adéquates à leurs apprentis. Dans certains cas, un employeur peut demander d'être exempt de cette obligation auprès du directeur de la Division de la formation des apprentis et du développement des compétences.

Ratio – Variation

Un employeur peut demander une variation de ce rapport pour pouvoir associer plus d'un apprenti à un seul compagnon. Cela peut être dû à un nombre insuffisant de compagnons ou au statut d'un apprenti (études à temps plein).

Sceau rouge

Marque déposée à l'échelle nationale pour le Programme des normes interprovinciales pour indiquer la qualification interprovinciale de personnes de métier au niveau de compagnon. Il est apposé sur les certificats d'apprentissage et les certificats professionnels provinciaux et territoriaux des apprentis et des personnes de métier qui ont satisfait aux normes nationales d'un métier du Sceau rouge.

Métier désigné « Sceau rouge »

Métier désigné par le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA) aux fins du Programme des normes interprovinciales. La formation et la reconnaissance professionnelle sont fondées sur des normes professionnelles nationales, et les provinces et territoires peuvent apposer un Sceau rouge sur les certificats des candidats qui satisfont aux normes.

Métier spécialisé

Métier pour lequel il faut posséder des compétences particulières. Il existe au Canada quelque 200 métiers spécialisés.

Formation théorique

Période de formation donnée dans une école professionnelle, un collège communautaire, une école technique ou un institut de formation privé. La formation théorique vient compléter la formation pratique.

Métier

Profession pour laquelle un programme d'apprentissage provincial ou territorial existe

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

Les règlements du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ont pour objectif de réglementer l'étiquetage, le stockage et l'utilisation d'un certain nombre de matières dangereuses. En vertu de ce système, les employeurs doivent afficher les informations en question sur le lieu de travail et les employés doivent être adéquatement formés. Pour suivre une formation sur le SIMDUT, veuillez visiter le site <http://www.access.nsc.ca/safety/> (NS Community College); cette formation est également donnée dans un certain nombre d'écoles publiques ou privées. Vous pouvez également visiter le site de *Santé et sécurité 101* de la Commission d'indemnisation des accidents du travail de la Nouvelle-Écosse, à l'adresse suivante : www.hs101.ca.

Indemnisation des accidentés du travail

Loi visant à aider les employés et les employeurs en cas d'accidents du travail. Les frais médicaux, les frais d'hospitalisation, la réhabilitation, la période d'invalidité, la pension et les heures de travail perdues sont couverts. Les apprentis et les jeunes apprentis sont couverts par la Commission d'indemnisation des accidents du travail pour tout accident de travail.

Jeune apprenti

Un jeune apprenti a entre 16 et 19 ans (inclusivement). Le processus est le même que pour un apprenti ordinaire : la rémunération est assurée par l'employeur et le mentorat est assuré par un compagnon certifié. L'employeur doit toutefois s'engager à offrir une période d'apprentissage plus longue puisque la formation pratique est effectuée en dehors des heures normales d'études. Ce type d'apprentissage permet à des jeunes d'accumuler des heures de formation pratique tout en poursuivant leurs études.

Pour tout savoir sur les jeunes apprentis, visitez le site www.workitns.ca.

FORMULAIRES

PARTIE 6



JEUNES APPRENTIS


NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE
Labour and
Workforce Development
Travail et Développement
de la main-d'œuvre


APPRENTISSAGE
NOUVELLE-ÉCOSSE

PLACEMENT COOP

FICHE POUR HEURES TRAVAILLÉES ET COMPÉTENCES

Veuillez remettre ce formulaire à l'agent chargé de la formation industrielle et de la certification pendant votre inscription à un programme d'apprentissage.

Renseignements sur l'élève		
Nom	Prénom	Initiale du second prénom
École fréquentée	Nom de l'enseignant chargé du programme COOP	

Heures travaillées et compétences	
Métier	Nombre d'heures travaillées
Date du début du placement :	Date de fin du placement :
Tâches effectuées sous la supervision d'une personne :	

Renseignements sur l'employeur		
Nom de l'entreprise		
Nom de la personne-ressource	Titre	
Nom du compagnon superviseur	Titre	
Adresse postale de l'entreprise	Ville	
Province	Code postal	N° de télécopieur
Téléphone	Courriel	

Déclaration
<p>Veuillez signer et dater pour confirmer que les renseignements indiqués sont exacts et complets.</p> <p>Signature de l'élève _____ Date _____</p> <p>Signature de l'employeur _____ Date _____</p>

APPRENTISSAGE POUR JEUNES – DÉCLARATION D'INTÉRÊT

VEUILLEZ ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES – Veuillez retourner ce formulaire par courrier postal à l'adresse suivante ou par télécopieur.

PARTIE A: À remplir par la coordonnatrice des apprentissages pour jeunes

Métier: _____

Reçue par: _____ Date: _____

Recommandée à: _____ Date de la recommandation : _____

PARTIE B: À remplir par le demandeur

M./M^{me} _____
Prénom Second prénom Nom

Adresse postale _____

Ville _____ Comté _____ Province _____ Code postal _____

Tél. à domicile _____ Courriel _____

Sexe M F Date de naissance _____

Parent/Tuteur _____ Tél. au travail _____

Êtes-vous inscrit dans une école? Oui Non Nom de l'école: _____

Si **oui**, quelle année? 9 10 11 12

Si **non**, plus haut niveau atteint _____

Si vous êtes inscrit dans une école, indiquez votre choix. COOP

Options et Opportunités (O2)

Autre _____

Quel métier êtes-vous en train d'explorer ou pour quel métier recevez-vous une formation? _____

Avez-vous déjà fait un apprentissage pour ce métier? Oui Non Combien? _____

Êtes-vous actuellement un employé rémunéré dans ce métier, soit à temps plein, soit à temps partiel? Oui Non

Si **oui**, indiquez le nom de l'employeur _____

Comment avez-vous entendu parler du programme « *Au travail!* »? _____

Le ministère divulguera vos renseignements personnels seulement si vous l'y autorisez par écrit, et conformément à la loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (Freedom of Information and Protection of Privacy Act).

